

ST - JUSTIN

VENDREDI
14 SEPT. 1945.

VOL. XXIV.
No 46.

Rédigé en
collaboration.

L'Echo de Saint-Justin

W.-H. Gagné & Fils, Editeurs-Props.

Journal Hebdomadaire.

Abonnement :

Canada - \$1.50
E.-Unis - \$2.00

Rédaction et
administration:
Saint-Justin,
cité Mask.

Encouragement pratique aux familles nombreuses

Au cours de l'été 1941, l'ACTION CATHOLIQUE faisait campagne contre le taux décroissant adopté par le Fédéral dans sa loi d'allocations familiales. Ce taux nous paraissait tellement injuste et illogique que nous suggérions aux partis provinciaux, alors en pleine lutte électorale, de s'engager à combler la différence.

Le premier août 1944, à Saint-Jean-Port-Joli, l'hon. M. Godbout promettait que, s'il gardait le pouvoir, son gouvernement paierait "la réduction" imposée par Ottawa. Après l'avènement de l'Union Nationale, nous invitons l'hon. M. Duplessis à racher la promesse de son adversaire afin que le gouvernement du Canada voit dans ce geste une protestation non équivoque de tout le Québec sans distinction de parti.

Au cours de la dernière session provinciale, le premier ministre ne prit aucun engagement formel à ce sujet. Il fit tout de même adopter une loi autorisant le gouvernement à corriger les dangers et les défauts de la loi fédérale des allocations. Le 5 septembre, M. Duplessis annonce que la Province paiera: les deux dollars enlevés par Ottawa pour le 5e enfant; les trois dollars enlevés pour les 6e et 7e enfants. les trois dollars enlevés pour les 8e et autres enfants.

Grâce à cette décision, les allocations familiales seront donc comme suit à partir de septembre:

- \$5.00 pour chaque enfant de moins de 6 ans.
- \$6.00 pour chaque enfant de 6, 7, 8 et 9 ans.
- \$7.00 pour chaque enfant de 10, 11 et 12 ans.
- \$8.00 pour chaque enfant de 13, 14 et 15 ans.

Pour mieux illustrer la portée pratique de la décision annoncée ces jours derniers, traçons le tableau d'une famille de quinze enfants susceptibles de bénéficier des allocations. Une colonne indique l'allocation suivant le taux décroissant: la suivante indique le complément qu'ajoutera le Provincial; la dernière, comprend l'allocation totale que recevra la mère de cette admirable famille.

Age	Allocation actuelle	Complément provincial	Allocation totale
1er enfant 15 ans	\$8.00		\$8.00
2e " 14 "	8.00		\$8.00
3e " 13 "	8.00		\$8.00
4e " 12 "	7.00		7.00
5e " 11 "	6.00	plus \$1.00	7.00
6e " 10 "	5.00	" 2.00	7.00
7e " 9 "	4.00	" 2.00	6.00
8e " 8 "	3.00	" 3.00	6.00
9e " 7 "	3.00	" 3.00	6.00
10e " 6 "	3.00	" 3.00	6.00
11e " 5 "	2.00	" 3.00	5.00
12e " 4 "	2.00	" 3.00	5.00
13e " 3 "	2.00	" 3.00	5.00
14e " 2 "	2.00	" 3.00	5.00
15e " 1 "	2.00	" 3.00	5.00
Totaux:	\$65.00	29.00	94.00

Dès ce mois-ci, cette mère de quinze enfants recevra donc chaque mois la somme de \$94.00 au lieu de \$65.00.

Nous avons trop souvent protesté contre l'injustice et l'illogisme du taux décroissant, trop souvent demandé que le Provincial répare l'erreur du Fédéral pour ne pas nous réjouir de la décision du gouvernement de Québec. C'est un bel hommage, un encouragement pratique à nos nombreuses familles... qui ne vivent pas seulement de félicitations et de compliments.

Il est à souhaiter que cette part donnée par le Provincial ne soit pas enlevée par l'impôt, mais qu'elle reste entièrement à qui elle sera accordée, quel que soit le salaire.

L'hon. Premier Ministre a annoncé de plus que son gouvernement était en pourparler avec celui d'Ottawa pour corriger certaines conséquences de la loi fédérale, pour sauvegarder les droits provinciaux en matières éducationnelle, civile et familiale. Nous formons des vœux pour que ces entretiens soient couronnés de succès.

Ainsi complétée par Québec et corrigée conjointement par les deux pouvoirs, la loi des allocations familiales serait beaucoup plus satisfaisante, répondrait beaucoup mieux aux exigences de la sociologie catholique et respecterait davantage l'esprit de la Confédération canadienne.

LOUIS-PHILIPPE ROY

"L'Action Catholique".

d'Un Echo à l'Autre

(PAR JUSTIN)

La CORDE prétend que pour réussir dans la vie il ne faut pas être trop RAIDE.

* * *

Un journal est lu en autant qu'il traite d'actualité.

* * *

Certains éditoriaux feraient meilleure figure dans un volume à thèse.

* * *

Il y a plus de Lemire dans la Cueillette qu'au deuxième congrès à Maskinongé.

* * *

Si l'on en juge par les "Bingos", Louiseville sera dotée d'une magnifique fanfare, du moins quant aux instruments.

* * *

La standardisation est le pire abus de notre économie moderne. Dans les prestations d'assurance-chômage et des allocations familiales, pourquoi ne pas faire la différence entre le cultivateur et l'ouvrier?

* * *

Toute importation en matière de législation sociale est fort dangereuse.

* * *

Avec l'assurance-chômage, les pensions aux vieillards et mères nécessiteuses, les allocations familiales, l'assurance-santé bientôt, les gouvernements ne réussiront jamais à faire mentir ce texte de l'Ecriture sainte: "Tu gagneras ton pain à la sueur de ton front".

* * *

L'automne ramène le calme dans nos villages. Que de perte de temps? Il y aurait lieu, dans bien des cas, à une organisation systématique des loisirs.

* * *

Depuis que la surveillance des parents est en baisse, il faudrait établir le couvre-feu dans plusieurs municipalités.

* * *

Malgré nos fautes et nos erreurs, il ne faut jamais désespérer de l'avenir.

* * *

Les gestes manifestent des aptitudes oratoires.

* * *

La nostalgie est une maladie qui se guérit par un retour à la terre.

* * *

Le premier principe de pédagogie, c'est l'amour.

* * *

Le gérant du club de St-Léon a bien mérité de voir jouer du baseball professionnel aux Etats-Unis.

Renouvelez votre abonnement!

Vous en trouverez la date d'échéance à côté de votre nom!

EN VRAC...

(Par Paul-N. Vanasse, avocat)

Le succès des caisses populaires est sans précédent. Ainsi, dans une paroisse nouvelle de Rimouski: la caisse de Saint-Robert, après un an seulement, compte 260 membres. Bien que son capital-actions soit relativement modeste, ses prêts à la construction de logis privés sont nombreux. Les caisses des cinq paroisses de Rimouski, ont consenti, depuis cinq ans, à 135 emprunteurs, des prêts qui représentent le joli total de \$340,000.00. Ce sont des facilités de crédit qu'il est pratique de signaler dans cette rubrique.

Notre province ne consacre pas assez d'argent à l'organisation des bibliothèques. A peine 20 sous par personne, en un an. En Angleterre, on en dépense 40 par personne, et aux Etats-Unis 50 sous par tête. Plus de la moitié de notre population est sans aucun service de librairie. Aux Etats-Unis, 25 pour cent souffrent de ce désavantage, et un pour cent, seulement, en Angleterre! Pour nous mettre au niveau intellectuel de ces pays, il faudrait, une fois pour toutes, des dépenses plus considérables de la part des gouvernements fédéral, provincial et surtout municipal.

L'ouvrier a droit à un emploi utile et surtout payant, à une maison bien à lui, ainsi qu'à un standard de vie plus convenable. Il faut dénoncer certain minimum de salaire, comme ne correspondant plus aux nécessités de la vie actuelle. Le temps est fini de chercher à comprimer les salaires et d'ignorer les légitimes demandes des unions ouvrières. Nos gouvernements tendent de plus en plus à protéger l'ouvrier, d'abord. C'est qu'il ne faut pas oublier que les ouvriers sont la plus grosse fraction — indispensable — de tout groupement bien régi.

Une nouvelle année scolaire se lève: Dix mois de travail, d'études, de devoirs, de leçons. Pour une multitude d'enfants. Il faut les encourager, car le pain de l'éducation n'est pas toujours bien présenté. Souhaitons que cette période de sacrifices leur soit profitable. Ces enfants-là seront peut-être nos grands hommes de demain. A tout le moins, quelques-uns d'entre eux...

Et nous en profitons dans ce "sketch" pour souhaiter officiellement la bienvenue au nouveau directeur du Collège. Nous lui souhaitons, avec l'effective intervention de Germain Caron, plus d'espace pour sa turbulente famille! Actuellement, la situation reste pitoyable. Aux Anciens d'y voir...

Nos coopératives peuvent permettre à nos familles ordinaires d'ouvriers de posséder chacune sa maison. Avec la fin de la guerre, c'est une question de survie, pour nous de nous occuper du problème du logement confortable pour toutes les classes sans exception. Aussi, dans tous les milieux, l'élite doit-elle prendre directement en mains les intérêts de l'ouvrier dans ce domaine. Il nous faudrait également nos propres compagnies de crédit. Nos Caisses Populaires sont toutes désignées pour remplir ce rôle. Des associations paroissiales, de coopératives d'habitation devraient être instituées simultanément à des groupements identiques de nos Caisses Populaires qui fourniraient les crédits nécessaires.

La Caisse Populaire de Louiseville a donc un beau rôle à jouer dans le domaine de la construction. Incidemment, on nous informe que cette institution pourtant bien jeune, commencera d'importants travaux de réfection. Et ce, incessamment. Le succès va toujours de l'avant. Le progrès ne dédaigne pas de lui donner la main.

La lutte des masses populaires pour obtenir l'instruction gratuite et obligatoire a duré un demi-siècle. Que l'on s'imagine le bien qu'en eut retiré notre province, si le projet essentiel à l'avancement des nôtres en ce siècle du savoir, avait pris figure au jour de sa naissance. Nous n'aurions pas eu à nous plaindre que des étrangers fussent venus prendre les places de nos concitoyens dans des commerces de choix.

Une autre réforme à favoriser, tout aussi précieuse pour le progrès moral et le bien-être des individus, et par inférence pour la prévention des guerres, c'est l'acquisition par tous les chefs de famille d'une maison familiale.

Rien n'attache au sol, à la patrie, aux lois nationales et internationales, comme la possession d'un chez-soi pour y vivre à demeure et y mourir. On entretient, on améliore, on embellit sa propriété personnelle.

Le Canada pourrait bien avoir une marine marchande de 300 navires, pour l'expansion de notre commerce extérieur, a laissé entendre l'hon. Lionel Chevrier, ministre du transport, à une délégation de l'Union des marins marchands du Canada venue à Ottawa lui soumettre un mémoire.

La proposition des marins en faveur de ces 300 unités de la marine commerciale du Canada a reçu un accueil tout aussi favo-

(suite en page 8)

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL HEBDOMADAIRE

W.-H. GAGNÉ & FILS

Editeurs-Propriétaires,

St-Justin, Qué. — Tél. 21

Le prix de l'abonnement est de \$1.50 par année pour le Canada et \$2.00 pour les Etats-Unis. — Toute année commencée est due en entier.

Conformément à la tradition et dans l'intérêt d'une juste liberté, il est entendu que les articles de l'Echo sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

La Cueillette LEMIRE

Tranche No 84.

1824, 20 JUILLET, LA BAIE-DU-FEBVRE

VI. ALEXIS Lemire Joseph et Elisabeth Proulx
 FRECHETTE, M.-Louise (Antoine et Louise Courchesne)
 JOSEPH, b 3 déc. 1825; lo m 31 janv. 1853, à Julie Provencher;
 2o m à Année Labarre (Augustin).
 M.-DOROTHEE, b 10 nov. 1827;
 ANTOINE, b 1 août 1829, à St-François-du-Lac; s 16 avril 1830.
 MATHILDE b m en 1865 à Moïse Beauchemin.
 FRANCOIS, b 1 août 1833, à St-François; m 1862, à Julie Descôteaux.
 JULIE, b 31 mai 1835; s 24 juin 1840.
 LOUIS-ADOLPHE, b 15 août 1837; m 25 janv. 1869, à Arline Duguay.
 PHILOMENE, b 13 mai 1849; m 9 janv. 1865, à Fortunat Lemire
 (Charles)

1830, 26 JUILLET, LA JBAIE-DU-FEBVRE.

VI. ANTOINE Lemire Joseph et Elisabeth Proulx.
 COTE, Julie (François et Marguerite Manseau)
 ANTOINE, b 31 août 1837; m 21 janv. 1862, à Rose de Lima Duguay;
 s 8 oct. 1915.
 DAMASE, b 1839; m 16 janv. 1864, à Alice Côté (Cléophas); s 14 fév.
 1925, à Drummondville.
 J.-Narcisse-Jean-CHARLES, b 24 nov. 1841; ordonné le 4 nov. 1866 par
 Mgr Cooke. A été 52 ans curé à Ham-Nord; s 1934, à Sherbrooke.
 MICHEL, b 1843; m à Vincent Lemaire; s 12 mai 1913, à St-Bonaventure
 LOUIS, b 1847; m à Eloïse Janelle; décédé le 5 mars 1904.
 GEORGES, b 1849; m 18 avril 1882, à Hélène Pinard; décédé le 10
 mars 1931.
 PHILOMENE, b 25 avril 1851; Sr M.-Séraphine, de la Providence; en-
 trée en 1868; décédée à Montréal le 15 avril 1933.

1795, 25 AOUT, LA BAIE-DU-FEBVRE

V. JEAN-Bte Lemire Jean-Bte et M. Loiseau
 DUGUAY, Françoise (Joseph et Marie Lafond)
 FRANCOISE, b 16 juin 1796; s 14 juin 1797.
 GERTRUDE, b 15 nov. 1797.
 M.-ANTOINETTE, b 30 janv. 1799; m 3 mai 1823, à Antoine Dubé.
 JEAN-Bte, b 17 juin 1800;
 M.-THERESE, b 28 fév. 1802.
 ANGELIQUE, b 1 janv. 1806; s 7 août 1827;
 M.-CECILE, b 12 sept. 1807;
 M.-ELISABETH, b 17 mars 1809; s 12 janv. 1810.
 LOUIS, b 17 juin 1816;

FILLES DEMANDÉES

Filles demandées comme opératrices sur machines à coudre. — Manufacture de Pantalons. — Expérience pas nécessaire. — Nous vous initierons. — Ouvrage à l'année dans les meilleures conditions possibles de travail. — Faire application personnellement à:

GENERAL CLOTHING MANUFACTURING CO.
MASKINONGE, P. Q.

Tél.: 46

C. P. 15

Georges B.-Lafrenière

MARCHAND EN GROS

Bois, Charbon, Foin, Grains, Paille, Machines Agricoles

Maskinongé, Qué.

Assurances générales

Yamachiche

Le premier septembre à 9 hrs., en l'église paroissiale de Ste-Anne d'Yamachiche, avait lieu le mariage de Mlle Edith Panneton, fille de M. et Mme J. Arthur Panneton, avec M. Achille Bellemare, fils de M. et Mme Origène Bellemare, (décédés).

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. le Chanone Elz. S. De Carufel, v. f., curé.

Pour la circonstance l'église était décorée de fleurs de la saison.

Le programme de chant fut exécuté par M. Maurice Carboneau qui chanta "Prière nuptiale". MM. Antonio Carboneau et Joseph Lacerle, chantèrent "D'un coeur qui l'aime"; M. Lucien Caron de Trois-Rivières était à la console de l'orgue et exécuta des oeuvres de Bach.

M. J.-Arthur Panneton accompagnait sa fille et M. Joseph Bellemare était le témoin de son frère.

La mariée portait une robe tunique bleu turquoise avec fleurs au corsage et un livre d'heures recouvert de roses rouges et blanches, feutre noir orné de paillettes, accessoires noirs. Le marié portait un ensemble bleu marine, chapeau et gants gris.

MM. Marcel Duchesne et Bruno Lamy plaçaient les invités.

A l'issue de la cérémonie il y eut réception chez M. et Mme J.-Arthur Panneton, parents de la mariée.

M. et Mme Bellemare partirent ensuite pour voyage. Pour voyager, Mme Bellemare portait un costume deux pièces, de lainage fushia américain beauty, blouse chartreuse, manteau beige avec parure de renard beige, accessoires brun chartreuse. Le marié portait un complet gris, avec accessoires bruns.

Les mariés visiteront Cornwall, Ont., et plusieurs villes des Etats-Unis.

Ils reçurent de nombreux et riches cadeaux.

Ils résideront à Yamachiche.

A VENDRE

Engin "Fairbanks-Morse" 10 c. v. avec réservoir à gaz de 40 gallons et réservoir à eau de 200 gallons. En bonne condition.

S'adresser à:

P.-O. PÂQUET
Tél: 902 S 2-1 ST-JUSTIN, P. Q.

MAISON A VENDRE

Avec lopin de terre, le tout situé rue du Moulin. A proximité de l'école. Idéal pour toute personne qui désirerait passer l'été au bord de l'eau. Pour information, s'adresser à: 28 Notre-Dame, Louiseville.

A VENDRE

MOULIN à battre "MOODY" avec moteur "Mogul" International
— Le tout en parfait ordre. — Bonnes conditions.
Spazzara Degrandpré
St-Barthélemy, Qué.

Tél. BELL: 197 S. 31

Richard Lessard, B. C. L.
NOTAIRE

Argent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collections.

STE-URSULE, P. Q.

CE QU'ON LISAIT DANS "L'ECHO DE SAINT-JUSTIN"

IL Y A 20 ANS

ON LISAIT DANS L'ECHO DE SAINT-JUSTIN, EDITION DU 1er SEPTEMBRE 1925

SAINT-JUSTIN

FEU MME CALIXTE LAMBERT

Lundi, le 17 août dernier, avaient lieu à St-Justin, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de Dame Olivine Gagnon, épouse de M. Calixte Lambert, décédée à l'âge de 56 ans et 11 mois.

Outre son époux, elle laisse neuf enfants pour pleurer sa perte, cinq filles: Marie-Louise, Alma et Laurina, de Maskinongé; quatre garçons: Léonard et Joseph, de Montréal, Arthur et Arcadius de St-Justin.

M. F.-Denis Baril, directeur des Voyages Hone, est de retour au Canada, après un long voyage en Europe. Lors de sa visite à Rome, M. Baril fut reçu en audience privée par Sa Sainteté Pie XI et il eut en même temps l'avantage d'assister aux grandioses cérémonies de la canonisation des bienheureux Curé d'Ars, Jean Eudes, Mère Barat et Mère Postel.

* * *

M. et Mme E.-O. Payette, de Springfield, Mass., Mme V.-H. Dupont, Adrienne Dupont, de Lachine, Mlles C. et E. Sheppard, de Ste-Agathe des Monts, Mme E. Neveu, Armand Côté et Ernest Mauseau, de Montréal, en visite chez Mme Chapdelaine.

* * *

Mlle B. Chapdelaine est de retour de Montréal, Belle-Plage, Vaudreuil et l'Île Perrot, où elle a séjourné une quinzaine.

LOUISEVILLE

Samedi, le 29 août dernier, M. et Mme J.-A. Clément, de Louiseville, ont célébré leurs noces de diamant.

Il y eut d'abord le matin à 9 hrs, une grande messe solennelle d'actions de grâces, dans l'église paroissiale, et le midi, un grand banquet fut servi aux invités à la résidence des vénérables jubilaires.

ST-BARTHELEMI

FEU MME URGEL BERNECHE

La paroisse de St-Barthélemy vient de perdre une de ses plus estimées citoyennes, dans la personne de Mme Urgel Bernèche, née Albina Cartier, décédée le 1er août, après plusieurs mois de maladie.

Douée d'un caractère très jovial, ayant aussi la répartie fine, trouvant toujours le mot pour rire, même aux derniers jours de sa vie active, elle n'eût que des amies icibas.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, six enfants: Rolland, étudiant au Collège Gilles, Gilberte et Dominique.

MASKINONGE

De Maskinongé à Chicoutimi, en yacht à gazoline, soit une distance de 300 milles. M. Ubald Drainville, de St-Justin, fit le voyage comme mécanicien, avec le Capt. Bergeron, de Chicoutimi. Cette vente fut faite par M. J.-O. Rinfret, commerçant de foin, à M. Ferdinand Jean, de Chicoutimi.

J.-ROSAIRE ST-LOUIS

Manufacturier de tuyaux en béton de 6 à 30 pouces de diamètre. Aussi: Blocs pour constructions.

Tél. 197 S. 1-1

STE-URSULE, Qué.

Tél. Bell: 92

C. P. 115

J. A. TRÉPANIER

COURTIER EN ASSURANCES DE TOUT GENRE

COTATIONS FOURNIES SUR DEMANDE

7 Ste-Marie

Louiseville, P. Q.

Il me fait plaisir d'annoncer à tous mes clients et amis que depuis le 1er mai, j'occupe ma place d'affaires au numéro 8 de la rue St-Aimé. J'ai en magasin tous les accessoires électriques.

Une visite est sollicitée.

J.-Oscar Pâquet

Contracteur Electricien Licencié

8 rue St-Aimé

Tél.: 144 — — LOUISEVILLE, Qué.

AU CANADA CETTE SEMAINE

L'une des merveilles promises pour l'après-guerre est maintenant à portée de la main: l'enregistrement électronique du son sur un fil mince comme un cheveu. Cet appareil est déjà en usage. Fabriqué à Chambly, près de Montréal, par la Utha Electronics (Canada) Limited, il est offert sur le marché sans qu'une priorité ne soit plus nécessaire. Il a servi à mille et un usage pendant la guerre — l'enregistrement de toute la propagande radiophonique ennemie — et le voici maintenant à la disposition des Canadiens sous les noms de "Magicwire" de "Recordafone" et de "Uthaker".

L'enregistrement électrique sur fil évoque aux plus de 40 ans les découvertes sensationnelles du téléphone, de la radio de l'électricité. Ils en prévoient la même vulgarisation. Ses usages ne sont-ils pas multiples illimités presque? C'est ainsi qu'il complète le téléphone et la radio. Greffé à l'un ou l'autre de ces appareils, grâce à un dispositif spécial, il captera pendant votre absence le message ou le programme favori; à votre retour, l'instrument vous transmettra ce que désirait vous dire la personne qui vous a téléphoné, vous entendrez le programme de radio de votre choix exactement tel qu'il a été transmis dans le microphone. Débobiné, le fil se neutralise et il est prêt à servir de nouveau, infiniment.

L'un des principaux avantages du système d'enregistrement sur fil est le peu d'espace que requiert cet appareil. Le modèle de poche enregistre le son pendant 66 minutes. Il est tout particulièrement désigné à l'usage du reporter de journal. Désormais, la personne interviewée ne pourra dire: "C'est faux, je n'ai jamais dit ça". Ses paroles seront fidèlement enregistrées et s'il se plaint, il sera invité à entendre lui-même le mot à mot de ses réponses au journaliste. Voilà, n'est-ce pas, qui mettra maint politiciens en mauvaises postures, à la grande satisfaction du journaliste!

Cette invention promet d'être particulièrement utile au médecin; le neurologue éduiera tous les réflexions vocaux de son malade. L'avocat fera enregistrer en cour les divers témoignages qu'il désire. Confortablement installé à son bureau, le président de compagnie débitera son allocution aux employés. Il en sera ainsi en la fête de famille, du cours du professeur, de l'assemblée politique, du congrès eucharistique. La voix, les bruits le son, la musique sont captés et retransmis par un simple fil passant dans le champ d'un électro-aimant. Débobiné, ce fil est indéfiniment utilisable de nouveau. N'est-ce pas merveilleux?

Vraiment...

Nous croyons avec M. J. G. Turgeon, du comité de reconstruction, à la Chambre des Communes, que le gouvernement canadien devrait licencier dix milles soldats choisis parmi ceux qui connaissent la construction. On pourrait pousser beaucoup plus loin en relâchant une vingtaine de mille autres

qui savent bucher. Ils gagneraient le bois et pareraient ainsi à la grande pénurie du bois de construction. Même avec la meilleure main d'oeuvre au monde, les entrepreneurs ne peuvent rien faire au train dont les billots sortent actuellement de la forêt.

Il y a une tendance, parmi ceux qui touchent l'assurance-chômage, à rester dans les grandes villes où ils espèrent trouver plus aisément du travail. C'est souvent le contraire qui se produirait comme un emploi se trouve moins malaisément dans une petite ville, sans compter qu'une assurance hebdomadaire mettons, de \$14 durerait beaucoup plus longtemps dans une petite ville que dans une métropole où la vie est autrement plus chère. Le gouvernement devrait décentraliser les récipi-

endaires de l'assurance-chômage. Au surplus, il pourrait contribuer à créer plus d'emplois dans les petites villes en faisant dans celles-ci plus de maisons. La promotion de la construction du logement offre actuellement la tendance dangereuse à favoriser les grandes villes.

La CCF vante constamment le confort et la sécurité que le socialisme a donnés à l'ouvrier russe. C'est étrange mais M. Kusnetzov, président du Conseil Central de toutes les unions ouvrières du Soviet, se plaint de ce que le travailleur russe ne confort, de soins médicaux, de vit pas assez bien, manque de divertissements, de sécurité pour ses vieux jours. Si le socialisme a été incapable de prendre soin de l'ouvrier au Soviet, il serait peut-être hasardeux de placer notre CCF au pouvoir et

de compter sur elle pour accomplir ce programme chez-nous...

Si les Etats-Unis pardonnent aussi vite au Japon qu'ils le font, dans le moment, pour l'Allemagne, les réparations de guerre seront tôt bâclées. Les dépêches américaines décrivent comme la fraternisation va grand train déjà en Allemagne où le soldat d'occupation préfère à la France qu'il trouve "plaignarde, paresseuse et exploiteuse G. I. Yankee. La presse française n'y est peut-être pas pour rien car, récemment, elle a commis la faute de monter le pays contre les Etats-Unis, à ce point que le président Truman a dû servir aux journalistes parisiens la semonce que l'on sait. Mais le gouvernement de De Gaulle veut faire machine arrière. Il s'emploie, entre autres, à décourager l'habitude

française d'exploiter le visiteur. La reconversion, surtout aux E. U., progresse à pas de géants. Mais autos, réfrigérateurs, laveuses et radios n'ont pas encore atteint le stage de la vente sur le marché. Là sera le problème. Car vu la hausse, depuis trois ans, dans le coût de la main d'oeuvre et des matériaux comment l'industriel pourra-t-il se tirer d'affaire avec des prix aussi arbitrairement contrôlés? Nous maintenons toujours qu'il est illogique, voire impossible, de continuer ce contrôle des prix jusqu'à la dernière phase de la reconversion. Le contrôle des prix, en empêchant la production de la marchandise en quantité suffisante, immobilisera la reconversion. Ce contrôle est essentiellement une mesure de guerre. On ne saurait sans danger l'imposer à l'économie du temps de paix.

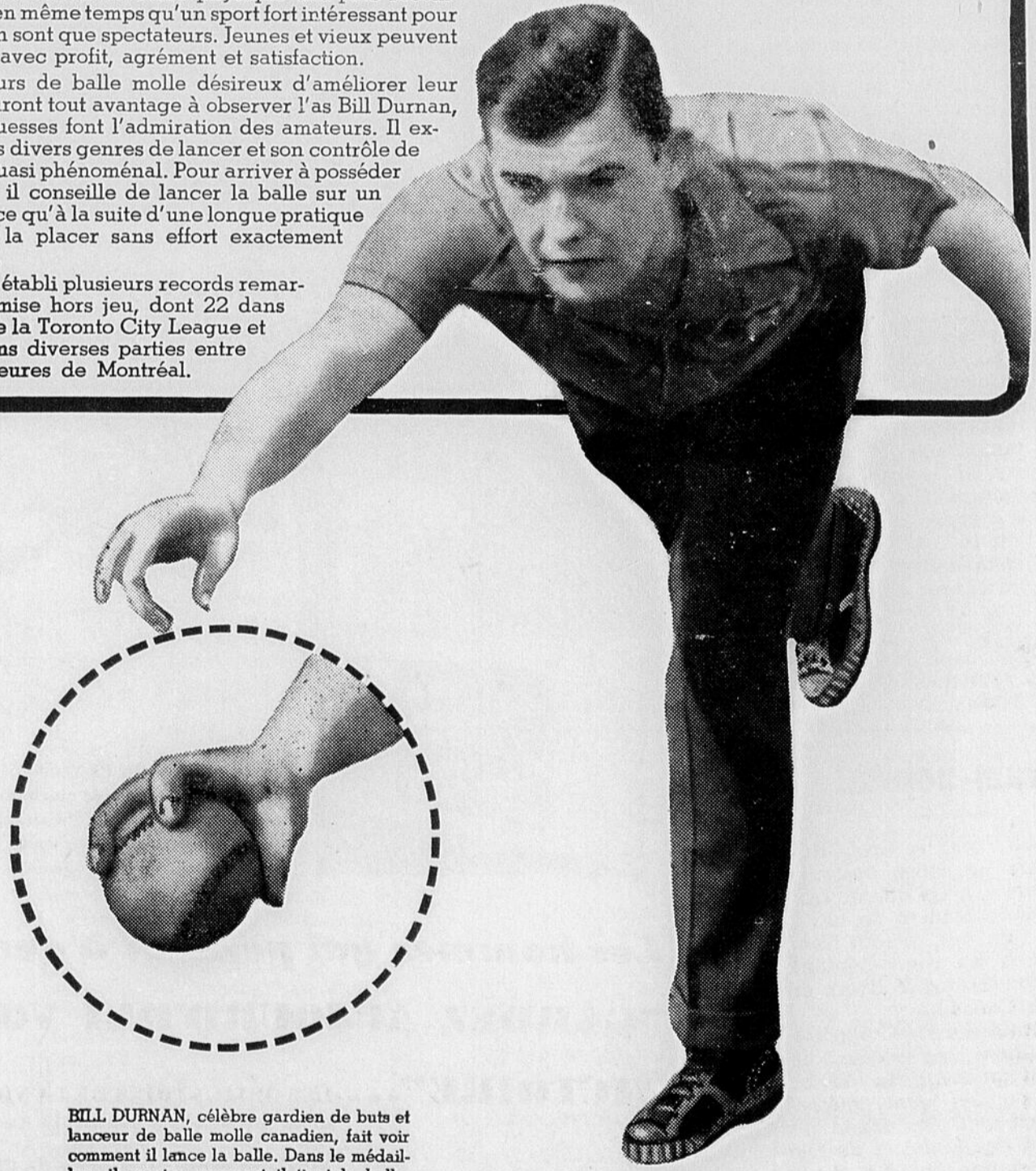
GARDEZ-VOUS EN FORME POUR L'AVENIR

La balle molle est un bon exercice

La balle molle est un exercice physique des plus recommandables, en même temps qu'un sport fort intéressant pour ceux qui n'en sont que spectateurs. Jeunes et vieux peuvent le pratiquer avec profit, agrément et satisfaction.

Les lanceurs de balle molle désireux d'améliorer leur technique auront tout avantage à observer l'as Bill Durnan, dont les prouesses font l'admiration des amateurs. Il excelle dans les divers genres de lancer et son contrôle de la balle est quasi phénoménal. Pour arriver à posséder la précision, il conseille de lancer la balle sur un but, jusqu'à ce qu'à la suite d'une longue pratique on arrive à la placer sans effort exactement où l'on veut.

Bill a déjà établi plusieurs records remarquables de mise hors jeu, dont 22 dans une partie de la Toronto City League et 20 et 21 dans diverses parties entre équipes majeures de Montréal.



BILL DURMAN, célèbre gardien de buts et lanceur de balle molle canadien, fait voir comment il lance la balle. Dans le médaillon, il montre comment il tient la balle.

A L'APPUI DU PROGRAMME NATIONAL DE CULTURE PHYSIQUE

POUR MOI,
DES TIMBRES
D'ÉPARGNE DE GUERRE

LA BRASSERIE
MOLSON
LIMITÉE

Le Royaume du Canada

Selon la Lettre du Traité de Westminster, en date du onze décembre 1931, le Canada a été élevé au rang de ROYAUME. Et par le fait même, le gouverneur-général prend le titre de VICE-ROI.

Malgré les hésitations de se rendre à l'évidence de ce fait accompli, les impérialistes impérialisants au pays, n'ont pas trop manifesté à l'acte du Premier Ministre du Royaume du Canada, quand il a ORDONNÉ de descendre le Union-Jack, de la Tour du Parlement, à Ottawa, et, à sa place, de hisser le drapeau connu RED ENSIGN: portant les armoiries anciennes du Canada, quand nous avons une constitution de Dominion.

DEMAIN, IL NOUS FAUDRA UN DRAPEAU NATIONAL.

La Ligue du Drapeau National, invite, tous ceux qui aimeraient à soumettre un dessin de drapeau, de faire parvenir leurs suggestions à la Ligue du Drapeau National; 62 côte d'Abraham, Québec, ou, à L.-J. N. Blanchet, 4347, avenue Delorimier, Montréal, afin de centraliser les opinions devant orienter l'attitude à prendre, le moment venu, pour faire valoir les raisons qui militent de donner un drapeau national à la Nation du nouveau Royaume.

Pour l'information et l'intelligence de tous. Déjà, la Société Nationale: les canadiens de naissance, "Native Sons of Canada" a rejeté 184 dessins, parce que tous: portait une Union-Jack.

Pour nous: Canadiens de langue française, n'allons pas commettre l'erreur d'y appliquer la fleur de lys blanche. La fleur de Lys Or, est le signe des enfants légitimes du monde de la Royauté, tandis que la fleur de Lys blanche ou argent, désigne l'élément bâtard. C'est la triste figure que certains des nôtres, arborent, plus par snobisme, que de compétence, puisqu'il n'y a aucune fierté à s'afficher ainsi.

LA LIGUE DU DRAPEAU NATIONAL, L. J. N. Blanchet, vice-prés. ex-aequo., 4347, avenue Delorimier.

Train-hôpital

Voici comment la Croix-Rouge entoure de soins, nos militaires blessés, alors que de Québec où ils descendent du navire qui les a ramenés, ils sont transportés dans les trains-hôpitaux qui les conduiront à divers endroits au Canada.

Les membres de la Croix-Rouge accueillent nos blessés dès leur débarquement du navire-hôpital, sur les quais mêmes, leur distribuent des fruits des cigarettes, des tablettes de chocolat, ainsi que du café chaud, du thé, des sandwiches et des beignets savoureux. Dès que les blessés sont réconfortés, on les dirige vers les trains-hôpitaux. Lorsque les grands blessés reposent dans les Wagons qui leur sont destinés et que ceux qui peuvent marcher sont confortablement installés dans les wagons-lits, un représentant de la Croix-Rouge entreprend le voyage avec eux, pourvu d'une cargaison de gâteries de toutes sortes.

Les trains de blessés qui con-

tinuent vers l'ouest du pays sont de nouveau approvisionnés lorsqu'ils atteignent Montréal, et un autre représentant de la Croix-Rouge monte dans le train et accompagne les voyageurs jusqu'à un relai déterminé, où il sera remplacé par un autre membre de la Croix-Rouge.

Pour ces hommes qui ont passé de longues années dans des pays que la guerre a dépouillés de tout superflu, la Croix-Rouge place dans le train des pêches, des oranges, de la crème glacée, des boissons gazeuses, ainsi que des cigarettes, des pipes et du tabac, sans compter le phonographe dont nous parlerons tout-à-l'heure.

Si le train-hôpital quitte Montréal pendant le jour ou au début de la soirée, la Croix-Rouge distribue la dernière édition des journaux canadiens, afin que les gars soient vite au courant de ce qui se passe; mais il arrive souvent que, dédaignant les titres sensationnels, nos mili-

taires cherchent d'abord les pages comiques, heureux de retrouver les personnages qui les amusaient avant la guerre.

Aussitôt que le train est en marche, l'officier de la Croix-Rouge établit avec l'officier-commandant du train et les infirmières, tout un système de distribution des friandises. Ces distributions se font d'habitude au cours de la matinée, vers le milieu de l'après-midi et au coucher. Les fruits sont confiés aux garde-malades de chaque wagon qui les répartissent entre les blessés.

Les bananes sont particulièrement appréciées, car la plupart des militaires n'en ont pas mangé depuis quatre ou cinq ans.

L'officier représentant la Croix-Rouge dans le train-hôpital a, bien entendu, d'autres fonctions que celle de fournir des friandises aux malades. On a recouru à lui pour mille soins... Ne pouvant se lever, celui-ci demande de la lecture, ceux-là qui sont

blessés aux bras ou aux mains, désirent qu'il écrive à l'épouse restée en Angleterre, aux parents ou aux amis, pour annoncer l'heure exacte de l'arrivée; il lui faut remplacer les rasoirs, les lames ou les blaireaux oubliés ou égarés.

LA GOMME QUI REND GRANBY FAMEUX
DÉLICIEUSE
RAFRAÎCHISSANTE

GRAND-B
Gomme à mâcher en morceaux
et en tablettes

WORLD WIDE GUM CO., LTD. GRANBY

LISEZ
ET FAITES
LIRE
VOTRE JOURNAL



LES HOMMES QUI PENSENT À DEMAIN PRÉPARENT LA CUISSON "À LA LUMIÈRE"
Les cuisines de l'avenir ne chaufferont pas au feu du poêle, mais à la chaleur de la lumière! Des fourneaux doublés "d'ampoules électriques" cuiront mieux vos aliments, en moins de temps, grâce à la chaleur égale, facilement contrôlable des rayons infra-rouges. Ce sont ces meilleures choses de demain que vos obligations de la victoire vous permettront d'acheter!

Les hommes qui pensent à demain disent:

"GARDEZ AUJOURD'HUI VOS OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE"...

LES OBLIGATIONS DE LA VICTOIRE nous ont aidés à gagner la guerre.

Elles ont réduit le danger de l'inflation en temps de guerre.

Elles ont permis l'accumulation d'une richesse qui bénéficiera aux individus comme à la nation lorsque le danger d'inflation aura disparu.

Mais souvenez-vous que l'inflation se

fait plus menaçante encore à la fin d'une guerre.

Si nous les conservons, nos obligations de la victoire maintiendront les prix à un niveau raisonnable jusqu'à ce que l'offre suffise à la demande... lorsqu'un dollar achètera pour cent sous de marchandise.

Songez à demain avant de vendre une obligation de la victoire!

LA MAISON SEAGRAM

NOUVELLES LOCALES

AU CONSEIL MUNICIPAL.

Nous reproduisons dans le présent numéro, le procès-verbal de la dernière séance régulière tenue mardi, le 4 septembre.

CONSEIL DE COMTE.

Une séance régulière se tenait à Louiseville, mercredi. Le procès-verbal de cette séance sera reproduit dans un prochain numéro.

MORT ACCIDENTELLE.

M. Réal Lebeau, fils de M. et Mme Lucien Lebeau de Montréal, qui demeurait à St-Justin depuis quelques années, a été victime d'un fatal accident survenu à St-Barthélemy mardi soir, alors qu'il fut frappé par une automobile filant vers Montréal, sur le boulevard, non loin de la route conduisant au village de St-Barthélemy. La mort fut instantanée. Après l'enquête du coroner, la dépouille mortelle fut transportée chez ses parents à Montréal. Il était âgé de 21 ans.

L'Echo de Saint-Justin prie la famille Lebeau d'accepter ses profondes sympathies dans un deuil si cruel.

DE RETOUR AU PAYS.



LAC Roger Gagnon, fils de M. et Mme Jos Gagnon qui est revenu d'outre-mer dimanche, étant arrivé à Québec à bord de l'Empress of Scotland.

Il s'était enrôlé dans la "Royal Canadian Air Force" au mois de décembre 1941 et était rendu outre-mer depuis février 1943, où il a servi en Angleterre, en France, en Belgique, en Hollande et au cœur même de l'Allemagne. Il est revenu sain et sauf.

Nous nous devons de féliciter chaleureusement ce brave citoyen qui a su faire honneur à sa paroisse et à son pays.

MORT DE WILLIAM DOUCET

Un ancien citoyen de St-Justin, M. William Doucet, fils de feu Delphis Doucet est décédé à St-Timothée de Beauharnois le 4 septembre courant, à l'âge de 70 ans. Nos sympathies à la famille.

NAISSANCE A CHERTSEY.

A St-Théodore de Chertsey, le 6 septembre, fut baptisée:

Marie-Andrée-Lise, enfant de M. et Mme Paul Carufel (Madeleine Riopel). Parrain et marraine: M. et Mme Emile Riopel, grands-parents de l'enfant. Nos félicitations.

ETAT DES CULTURES DANS LA REGION.

La coupe des céréales est terminée et les battages se font sur le champ à cause du manque d'espace dans les granges. Le rendement varie entre 35 et 40 minots. L'arrachage du lin est pratiquement terminé. Les regains de prairies sont très bons et la lactation se maintient. La sécheresse a affecté les pommes de terre et le rendement prévu n'est que de 75 pour cent d'une récolte normale. Les gelées hâtives ont causé des dommages aux champs de tabac. La récolte de betteraves à sucre s'annonce très bonne.

LUNE DE MIEL.

M. et Mme Jacques Paillé (Alma St-Cyr) dont le mariage a été célébré mercredi, nous ont quittés le même jour pour un voyage de noces aux Etats-Unis. Nos meilleurs vœux les accompagnent.

REMERCIEMENTS.

M. et Mme Florent Vermette tiennent à remercier sincèrement tous ceux qui leur ont offert des fleurs ou sympathies à l'occasion de la mort de leur enfant "André".

NOS COLLEGIENS.

Voici la liste des sept garçons de la paroisse qui fréquentent actuellement le séminaire des Trois-Rivières:

Jean-Jacques Clément, fils Albert; Claude Gagné, fils Albert; Dominique Gagnon, fils François; Marcel Masson, fils Joseph; René-Paul Philibert, fils Napoléon; Gaston Savoie, fils Alphonse et Paul-Yvon Vertefeuille, fils Joseph. A tous, nos meilleurs vœux pour une bonne et fructueuse année.

TERTIAIRES.

Dimanche, après la grand-messe, réunion mensuelle des Tertiaires.

DISCRETOIRE.

Lundi soir à 7½ hres, réunion mensuelle des membres du Discretoire.

QUATRE-TEMPS.

Mercredi, Vendredi et Samedi, jeûne des Quatre-Temps.

GRAND'MESSES. SEMAINE DU 16 SEPTEMBRE

LUNDI, Service.
MARDI, Absent.

MERCREDI, pour Onésime Mongrain, par Armand. Vallérand.

JEUDI, pour Armand Thibodeau, quête au service.

VENDREDI, pour Mme Louis Casaubon.

SAMEDI, pour Mme Aimé Dupuis, quête au service.

VA ET VIENT.

M. et Mme Willie Brulé, M. et Mme Adem Brulé, leurs filles Gilberte et Cécile de Central Falls, R. I., visitaient M. et Mme Honoré Clément ainsi que Mme Joseph Bussièrès, au cours de la semaine dernière.

M. Francis Brulé de St-Barthélemy de passage chez Mme Joseph Bussièrès, dernièrement.

M. et Mme Irénée Bellemare, Mme Joseph Bellemare, Mlle Gertrude Dauphinais, MM. Xavier et Arthur Doucet sont allés à St-Timothée de Beauharnois, vendredi dernier, pour assister aux funérailles de M. William Doucet.

M. et Mme Albert Plouffe sont allés à Québec en fin de semaine, y conduire leur fils Gills, qui poursuivra ses études à l'Ecole Technique.

M. et Mme L. O. Perrier de St-Jean d'Iberville, accompagnés de M. et Mme Camille Ducharme de Berthierville rendaient visite à M. et Mme W. H. Gagné, dimanche.

M. Pacifique Madore, gérant de la Cie d'Assurance "Sun Life" succursale des Trois-Rivières, de passage à St-Justin mercredi, à l'occasion du mariage de M. Jacques Paillé.

MM. et Mmes Napoléon Gaborouy et Léonard Desroches chez M. et Mme Lucien Baron de Chaudière Station, au cours de la semaine dernière, à l'occasion de l'Exposition de Québec.

Mme Pierre Villeneuve de St-Léonard d'Aston séjourne chez son père, depuis quelque temps.

M. et Mme Ernest Gagné, accompagnés du notaire et de Mme Jos. Langlois sont allés à Québec, vendredi, samedi et dimanche derniers, où ils assistèrent au congrès annuel de l'Association des Hebdomadaires Can.-Français, qui se tenait au "Kent House", près des chûtes Montmorency.

De passage à St-Justin à la fête du travail: M. et Mme Alfred Lefebvre et leurs enfants, M. et Mme Bernard Ladouceur et leur fils Claude, Mlle Simone Lussier, MM. Paul-Emile Tessier, Irénée Ladouceur et Arthur Lefebvre, tous de St-Paul l'Ermite.

Mme Alfred Lefebvre et ses fillettes chez M. Honoré Ladouceur, pour une huitaine.

Mmes Octavien Michaud, Albertus Lavallée, Emile Gauthier ainsi que Mlle Irène Michaud, tous de Joliette, de passage à St-Justin, dernièrement.

Séance de l'U. C. C. du 10 septembre 1945

Lundi soir, réunion mensuelle des membres de l'U. C. C. à la salle publique.

Après l'adoption du rapport de la dernière assemblée, M. le président lit le "Guide" un article intitulé: "Cercles actifs et cercles branleux"; un autre du Père Lebel, nous demandant la coopération spirituelle par la récitation du chapelet à tous les jours pour les membres de l'U. C. C.

L'on parle ensuite de propagande et l'on décide que la semaine du 16 septembre sera la nôtre. Les directeurs sont invités à visiter les familles non-membres pour les solliciter.

Nous sommes obligés d'appartenir à l'U. C. C. parce qu'elle a besoin du concours de chacun des membres de la profession pour qu'elle puisse les organiser et les défendre et parce que la justice et la charité obligent chacun à contribuer au bien commun.

Qu'est-ce que l'U. C. C. a donné aux cultivateurs?

1. — Prise à charge par l'Etat des dépenses de voirie.
2. — Campagne d'opinion pour l'institution d'un prêt agricole provincial et fondation de l'Office du Crédit agricole.
3. — Opposition tenace depuis 1939 à toute forme de conscription pour service militaire outre-mer.
4. — Pressions constantes depuis 1904 pour qu'elles jeunes cultivateurs soient définitivement exemptés du service militaire.
5. — Démarches incessantes auprès des autorités fédérales et plus particulièrement auprès de la Commission des Prix du Commerce en temps de guerre pour que les prix des produits agricoles soient fixés à un niveau qui permette aux cultivateurs de faire un bénéfice raisonnable.
6. — Obtention de primes à la production du beurre, du fromage, du bacon, des oeufs, du lait en nature.
7. — Obtention d'une prime provinciale de deux cents la livre sur le fromage de première qualité.
8. — Amnistie aux fils de cultivateurs qui n'avaient pas répondu à l'appel pour le service militaire et qui étaient recherchés par la Gendarmerie royale.
9. — Obtention du paiement par le Trésor fédéral du transport des grains de Fort William aux points de consommation de l'Est.
10. — Fondation de plusieurs écoles moyennes d'agriculture.
11. — Organisation de cours post-scolaires dans plusieurs centaines de paroisses.
12. — Institution de cours de formation coopérative sous les auspices de l'Aide à la jeunesse.
13. — Organisation du Cours à domicile en 1931. Plus de 27,000 jeunes gens ont suivi ce cours et ont obtenu un diplôme.
14. — Publication d'un journal hebdomadaire dont le tirage atteint 65,000 copies.
15. — Fondation en 1934 de la Section des bûcherons avec bureaux à Québec.
16. — Fondation en 1936 de la Mutuelle-Vie de l'U.C.C. Elle a aujourd'hui un actif d'après de un demi-million.
17. — Achat en 1939 d'un immeuble de \$45,000 pour loger le Secrétaire général à Montréal.
18. — Ouverture en 1939 de la Maison du Bûcheron.
19. — Organisation en 1941 du Magasin du Bûcheron.
20. — Achat en 1942, au prix de \$50,000, de l'immeuble où était logée depuis sa fondation la Maison du Bûcheron.
21. — Fondation de la Société Mutuelle d'Assurances générales à l'automne 1944.
22. — Fondation de plusieurs centaines de Coopératives et de Caisses Populaires.
23. — Affiliation de l'Union à la Fédération Canadienne d'Agriculture.

Pourquoi payer une contribution pour faire partie de l'U. C. C.?

- 1o Pour avoir des hommes qui soient en mesure de faire ce que chacun d'entre eux ne peut faire individuellement.
- 2o Pour représenter la profession agricole auprès des gouvernements et pour surveiller la législation.
- 3o Pour avoir un journal au service des cultivateurs et appartenant aux cultivateurs,
- 4o Pour développer et maintenir des services de toutes sortes. C'est la contribution qui a permis à l'U. C. C. de fonder nos deux sociétés d'assurance et qui va lui permettre bientôt d'aider à la fondation d'une Coopérative de machines agricoles, d'un service de recherches économiques, d'un service de comptabilité, etc.

Aucune puissance ne pourrait résister à 100,000 cultivateurs qui s'engageraient à faire partie de l'Association durant simplement 10 ans.

\$100,000 x \$3.00: \$300,000.
\$300,000 x 10 ans: \$3,000,000
\$2,000,000 au bureau central
\$600,000 aux unions diocésaines
\$400,000 aux cercles locaux.

Les résultats parlent d'eux-mêmes et chaque cultivateur peut facilement en tirer les conclusions.

—OOO—

Il est proposé par M. Victor Bellemare, secondé par M. Frs Gagnon que le prix minimum du foin ne soit pas plus bas que \$15.00 la tonne pour cette année.

Il est proposé par Lucien Marchand, secondé par Victor Bellemare, que le compte de \$30.64 pour la réparation des épandeurs d'engrais soit accepté.

On demande de s'informer du prix et de la capacité des pompes à incendie vendues par l'armée.

Et la séance est levée.

— Nouvelles de nos Paroisses —

Louiseville

CHEZ LES FILLES D'ISABELLE:—

Au cours d'une assemblée d'affaires, les Filles d'Isabelle de Louiseville fixèrent la prochaine initiation au 7 octobre. Le Comité chargé du recrutement est formé de Mlles Exilia Morin, Annette Desaulniers et Germaine Vallières. Celles-ci prendront les noms des personnes désireuses d'entrer dans notre Cercle.

SERVICE DE MGR COMTOIS:—

Le 5 septembre, M. le curé Donat Baril célébrait un service funèbre pour le repos de l'âme de Mgr Comtois; il était assisté de MM. les vicaires A.-S. Tessier et A. Morin, comme diacre et sous-diacre.

PERSONNEL ENSEIGNANT:—

En ville, nos institutions scolaires comprennent le collège dont le R. Frère Elzéar i.c., est le directeur et le Couvent dont R. Soeur Marie-du-Calvaire est supérieure.

Ecole Notre-Dame: RR. Soeurs Ste-Albine et Marie de Massabielle a.s.v., Mlles Lorraine Cloutier, Pauline Archambault et Fernande Chartier.

Ecole Tessier: RR. Soeurs Joseph-Hector et Marie-Epiphanie de la Providence, Mlles Gabrielle Caron et Agnès Paquin.

En campagne, les titulaires sont: école No. 1: Mlles Marguerite Baril et Marielle Sylvestre; Ecole No. 2: Mlle Angèle Baril; No. 3: Mlle Suzanne Bellemare; No. 4: Mlles Colombe Paquin et Yvette Lafrenière; No. 5: Mme Lucien Ricard, Mlles M.-Berthe Gauthier et Cécile Auger; No. 6: Mlle Réjeanne Deschênes; No. 7: Mlle Jacqueline Lesage; No. 8: Mme L. Lajoie; No. 10: Mlles Rita et Noëlla Ricard.

VISITE PAROISSIALE:—

Cette semaine M. le curé commençait sa visite paroissiale dans la campagne et MM. les vicaires A. S. Tessier et A. Morin en ville.

SOIREE LACORDAIRE:—

Le 9 septembre, fut interprétée une pièce anti-alcoolique en quatre actes par nos artistes locaux, ce sont Mlles Jeanne Paul, Claire Deschênes et Anne-Marie Villemure, MM. Rémi Paul et J.-B. Milot. Une salle comble applaudissait ce magnifique drame.

On notait la présence du R.P. Ubald Villeneuve o.m.i., aumônier général des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc, M. l'abbé Antonio Magnan, aumônier diocésain et M. l'abbé R. Langevin.

Plus de 20 nouveaux membres s'enrôlèrent dans le mouvement de l'abstinence totale. A 11 hres une heure sainte très goûtée fut présidée par le Père Villeneuve et fut suivie d'une communion générale.

RECEPTION:—

A l'occasion du baptême de l'enfant de Mre Germain Caron m.p.p. et de Mme Caron (Marcelle Dionne) qui eut lieu samedi le 8 courant, M. l'abbé Tessier officiait à

la cérémonie; Mlle Caron reçut les noms de Marie Josée Francine Johanne, Parrain et marraine, M. et Mme Alexandre Dionne de Montréal, grands-parents. Porteuse: Mlle Pauline Caron, tante de l'enfant. Après la cérémonie, une réception eut lieu à la résidence de M. Caron. Parmi les invités mentionnons MM. les députés Bernard, de Drummond, Bellemare, de Champlain, Blanchard, de Ste-Thérèse, et Cartier de St-Maurice, M. et Mme Alex. Dionne, Mlle Isabelle Dionne, M. et Mme Gérard Charbonneau, M. et Mme Pierre Dionne, M. et Mme Jean Dionne de Montréal, Dr et Mme R. Latourelle, M. et Mme Hector Caron, M. Marcel Caron, M. et Mme Henri Béland, Mlles Pauline, Lucienne, Fernande et Marthe Caron, M. et Mme Alex. Béland, M. et Mme Robert Gagnon, Mlle Denise Caron, M. et Mme Réginald Caron, Garde Lévesque de Montréal.

Nos félicitations à M. le député et à Mme Caron.

ENFANTS DE MARIE:—

M. le Curé présidait à la réunion mensuelle des Enfants de Marie lundi dernier.

NOTES SOCIALES:—

M. Camille Ricard des Trois-Rivières de passage à Louiseville.

M. Gilles Lesage en visite à St-Léon.

M. Rémi Paul de retour à l'Université de Québec pour poursuivre ses études en médecine.

M. et Mme Marc Aubé en voyage à Québec.

Mme Roger Hogue en promenade chez M. Philadelphie Giguère.

Mlle A. Laurin à Louiseville récemment.

M. et Mme Omer Ringuette en voyage aux Etats-Unis.

Mme J.-L. Lupien, M. et Mme Nazaire Dionne, M. Téosph. Lambert à Montréal récemment.

M. H. Laforest de Montréal en fin de semaine chez M. P. Fortier.

Mlle Hamelin de Lévis était de passage à Louiseville chez M. J.-A. Giguère à l'occasion de la fête du Travail.

Mme Zotique Legris et Mlle Denyse Legris ont passé la fin de la semaine à Québec et ont assisté à l'Opéra de "Carmen" au Colisée.

M. et Mme Alex. Béland et leurs enfants ont fait un voyage aux Mille Iles, Toronto et Ottawa.

Mlle Pierrette Lemay de St-Alexis était à Louiseville la semaine dernière.

Mlle Marie Sophie Lambert de Montréal en visite chez M. Edouard Saucier.

Mme Dubreuil de Montréal a visité sa soeur Mme Eugène Benoit.

Mlle Marie Thérèse Paquin a fait un court voyage aux Trois-Rivières en fin de semaine.

M. et Mme Léo B.-LaFrenière, leurs enfants Gilles et Lise, Mlle Lucie Bastien, M. et Mme Théo Lefebvre, Mlle Denise Lefebvre, Mme Jules Bastien, ses fillettes Jeannine et Pierrette, tous de Verdun, en promenade chez Mlles B.-LaFrenière à l'occasion de la fête du Travail.

M. et Mme Charles Caumartin de Montréal en visite chez Mlles B.-LaFrenière de la rue Ste-Elisabeth.

Mme Alfred Cousineau et son fils André de Ville St-Pierre, en visite dimanche dernier, chez M. et Mme Antonio Bélair et chez M. et

Mme Jos. Trépanier.

Samedi le 15, Cécile Trépanier recevra ses amies et amis de Sorel; à la fin de la soirée, ils se rendront au Manoir de Berthier.

Mlle Gabrielle Bastien de Sorel et Mlle Cécile Trépanier ont passé une semaine durant leurs vacances au beau lac Catniteker, elles étaient les invitées des Mlles Estelle et Simone Caron de Louiseville.

St-Barthélemi

TELEPHONES:—

En consultant le nouvel annuaire qui vient de nous arriver, nous constatons qu'il y a 85 appareils téléphoniques dans la localité, ce qui est un perfectionnement avec les années précédentes.

On se plaint, cependant, d'indiscrétion sur certaine ligne rurale. A ce propos, un médecin résidant en dehors de la paroisse, nous conta la savoureuse anecdote suivante:

Après entente avec un client, ce dernier téléphone en toute hâte, un certain jour, que son grand garçon venait de se faire écraser par une lourde charge et priait le médecin de venir sans tarder avec le prêtre.

En un clin d'oeil, un attroupelement se formait devant la maison du "blessé" pour voir arriver le prêtre et le médecin. Mais, quel ne fut pas l'ahurissement des badauds en voyant le dit garçon travailler bien tranquillement, non loin de la grange. Quelques commères avaient écouté le faux message et c'est ainsi que "tout le pays l'a su". Comme le disent si bien nos jeunes: "Casse-nez pour les curieux!"

UN PETIT BOUT D'HISTOIRE LOCALE:—

Il y a dix ans ce mois-ci, monsieur le Maire, Docteur Eugène Landry, entamait, au nom du Conseil Municipal, des négociations a-

vec le Gouvernement de Québec, pour un octroi concernant l'installation d'un système contre les incendies.

Après une couple de voyages à Québec, le Conseil de St-Barthélemi et le Commissariat des Incendies signaient une convention, ce dernier donnant un octroi, à la condition par la Municipalité de construire une station de pompes, avec tour pour le séchage des boyaux, et de creuser quatre citernes, à différents endroits du village, et de les ENTREtenir en bon état. Il était entendu que l'achat de la pompe devait être soumis au Département.

Au mois de novembre 1935, le Conseil acceptait la soumission de M. Armand Dumontier, au montant de \$8,247.50, pour la construction de la station de pompes et des citernes.

En janvier 1936, la bâtisse recevait la nouvelle pompe et en février la Compagnie Paul Thibault, de Sorel, qui avait vendu l'appareil, venait donner une démonstration, à la grande satisfaction d'un groupe imposant de citoyens. Quelques semaines après, les compagnies d'assurance baissaient leurs primes, surtout pour notre église et nos édifices publics.

DIX ANS APRES: station de pompes à l'abandon, tour écrasée non reconstruite. Des 1500 pieds de boyaux achetés, combien sont en bon état. L'an dernier, le Conseil faisait remplir une citerne, dans York; cette année, on parle d'en remplir une autre, parce qu'on a refusé de faire les réparations à temps.

Et pourtant, ce contrat a été signé par le Conseil de la paroisse et le Gouvernement de Québec. Avant de trop se mettre les pieds dans les plats, on ferait bien d'aller aux informations. Car, il y a de ces petits entêtements qui coûtent cher, parfois.

HEUREUX GAGNANTS:—

Le tirage des \$100, donnés par M. le chanoine Lamarche lors de notre dernière kermesse, a été fait

après la grand'messe, dimanche, et a donné les résultats suivants: \$50, gagnés par M. Arthur Dauphin, de Trois-Rivières; \$25, à M. Léo Lavigne; \$10, à M. Jules Toupin, tous deux de St-Barthélemi; \$5, aux SS. Ste-Anne de St-Gabriel et \$5.00, à M. Aquila Bussièrès, de St-Barthélemi. Félicitations aux gagnants!

JOURNEE APOSTOLIQUE:—

C'est dimanche prochain, le 16 septembre, qu'aura lieu le grand ralliement des Anciens retraitants à Joliette. Que ceux qui possèdent des autos ne manquent pas d'organiser ce voyage qui sera des plus intéressants.

NOCES D'ARGENT:—

Le huit septembre, marquait le vingt-cinquième anniversaire de mariage de M. et Mme Anatole Toupin.

A cette occasion, leurs enfants préparaient une fête surprise. Ce jour là, les jubilaires allaient prier dans l'église de St-Norbert où, il y a vingt-cinq ans, ils échangeaient leurs serments.

Un souper fut servi et la soirée réunissait plus de cinquante invités, parents et amis.

Leur fille Thérèse lut l'adresse dans laquelle elle exprima au nom de la famille, leurs sentiments de piété filiale et de reconnaissance. Une superbe gerbe de vingt-cinq glaïeuls fut présentée ainsi qu'une bourse substantielle.

A son tour, l'abbé Damien Toupin, oncle des jubilaires, offrit ses vœux, félicita les enfants de leur généreuse initiative et remercia tous et chacun de contribuer au succès de la fête par leur nombreuse assistance.

On s'amusa ferme le reste de la soirée. Mais l'heure du départ arrive... On se quitte souhaitant revenir aux noces d'or!...

NAISSANCE:—

Le 25 août, Marie-Gabrielle-Yvette, enfant de Noël Plante et (suite en page 7)

Rafraîchissons-nous... Prenons un Coca-Cola



... ou pour bien s'entendre tout le long de la route La camaraderie de la route se résume dans ces mots *Prenez un Coke*. Aux arrêts, tout le monde se dirige vers le rafraîchisseur rouge bien connu pour se rafraîchir avec du Coca-Cola glacé. Partout, le Coca-Cola signifie la pause qui rafraîchit.

Embouteilleur autorisé de "Coca Cola" D. LAFONTAINE & FILS Louiseville, Qué.



Vous entendez naturellement les gens appeler le Coca-Cola par son abréviation amicale "Coke". Tous deux signifient le produit de qualité de The Coca-Cola Company of Canada, Limited. 697F

St-Barthélemi

(suite de la page 6)

de Léonie Sylvestre, Parrain et marraine: M. et Mme Aristide Sylvestre.

—Le 1er sept., Joseph-Fernand-Armand-Paul, enfant d'Armand Gervais et de Bernadette Dufresne, Parrain et marraine: M. et Mme Paul Gervais.

—Le 8 sept., Mari-Rita-Lucie-Emilie, enfant d'Ubald Bérard et de Laurette Bérard, Parrain et marraine: M. et Mme Lucien Bérard.

—Le 9 sept., Joseph-Rosaire, enfant d'Adélarde Plante et de Thérèse Farley, Parrain et marraine: M. et Mme Rosaire Cabana.

PROCHAIN MARIAGE:—

Pour le commencement d'octobre, mariage de mademoiselle Marguerite Laurendeau, fille de M. et Mme Edouard Laurendeau, à monsieur Benoit Bérard, fils de M. et Mme Azarie Bérard.

DE CI DE ÇA. . .

Lu dans l'Echo de la semaine dernière: — Je tiens à signaler l'énorme succès de la kermesse de St-Barthélemi. Certes, les personnes dévouées ne manquent pas dans cette paroisse. Mais, si je n'abuse, je crois qu'il est rare de trouver une paroisse où il y ait un aussi bon esprit d'entente, une union aussi bien réglée. Cela expliquerait que St-Barthélemi n'a jamais tiré d'arrière. C'est extrêmement significatif.

La grosse personne, mieux intentionnée que bien renseignée, qui a fait un faux rapport sur le club SO-TO, n'a qu'à continuer à se ronger les ongles. Le club SO-TO va continuer à exister et plus vivant que jamais.

Il y a juste dix ans cette semaine que le Petit St-Jacques jouissait de l'électricité pour la première fois. A quand le tour de Bel-Automne?

M. Alex. Chauveau, de Montréal, pour quelques jours chez son fils, Docteur P. Chauveau et sa fille, Mme Jacques Mercure.

M. Albert Valois vient de terminer son nouvel atelier et la machinerie sera bientôt installée. Dans quelques jours il pourra recevoir ses clients. Nous le félicitons chaudement pour le beau travail qu'il vient d'accomplir!

Septembre 1935: Ont obtenu le brevet "supérieur", aux examens du Bureau Central: Mlle Claire Landry, Mlle Charlotte Bourdon pour le français et l'anglais; Mlles Jeanne d'Arc Perrault, Jeanne Mayer, Thérèse Michaud, Carmelle Perron, Cécile St-Père, M.-Claire Bérard, Gertrude Lachapelle.

De passage à Ste-Anne de Beau-pré la semaine dernière: Mme Henri Sarrazin ainsi que sa fille Thérèse. Ils en profitèrent en même temps pour visiter l'exposition de Québec.

Quelques jours plus tard Mlle Thérèse Sarrazin partait de nouveau, cette fois pour les Etats-Unis. Cette dernière fut enchantée de ces deux beaux voyages.

MORTEL ACCIDENT

M. Réal Lebeau, 21 ans, fils de M. Lucien Lebeau, de Montréal, revenait de passer la veillée chez son amie Mlle Denise Bourdon, lorsqu'en s'en retournant chez son oncle M. Alphonse Massé vers 11.

heures et 30 p.m. il fut frappé par une machine filant à grande allure vers Montréal.

L'enquête du coroner a été tenue mercredi après-midi à Berthierville et la dépouille mortelle fut ensuite transportée chez ses parents à Montréal.

Sans avoir encore de résultat sur l'enquête, on répète que la dame qui conduisait l'auto serait tenue responsable de cet accident.

Nos plus sincères condoléances à la famille.

Maskinongé

MUTATION:—

M. Donat Marchand vient de vendre sa terre à M. E. Gagnon de St-Justin.

NOUVEL ETABLISSEMENT:—

Près de l'Hôtel Laurier, M. E. Casaubon ouvre à la population de Maskinongé, les portes d'un établissement comprenant la ferronnerie, la peinture, les vitres de toutes sortes, les articles de toilettes, les produits pharmaceutiques brevetés, et les médicaments pour animaux, etc. etc.

SERVICE FUNEBRE:—

En notre église paroissiale, mardi matin à 8 hres, les paroissiens ont assisté nombreux au service solennel pour l'âme de Mgr Comtois. M. le curé Paquin officiait assisté par MM. les abbés Guillemette et L'Heureux. On remarquait au chœur M. l'abbé Brousseau.

RETOUR D'UN VETERAN:—

Le 14 août dernier, M. et Mme Jos. Patry et leur famille, ainsi que leur bru, Mme L. Patry, avaient la douce surprise de revoir leur fils Lionel revenu au logis familial quitté 4 ans durant.

LES QUARANTE-HEURES:—

Nous aurons nos quarante-heures les 16, 17 et 18 octobre prochain.

PROJET DU GOUVERNEMENT:—

Les travaux d'un égoût de la rue St-Joseph commenceront au cours de la semaine prochaine. Le coût de ces travaux s'élèveront de 4 à 6 mille dollars. 15 ouvriers seront sur le chantier pendant quelques semaines.

NOUVEAU COMMISSAIRE:—

M. Donat Marchand vient de démissionner comme commissaire de la commission scolaire et M. H.-Paul Vanasse, laitier, le remplace. Félicitations au nouveau commissaire!

NOTES SOCIALES:—

Mme Alphonse Dupuis de Shawinigan en promenade chez M. et Mme Jérémie Trudel.

M. et Mme Albert Caron, M. Ladislav et M. et Mme Laurier Caron de Cornwall, Ont., M. et Mme Roland Ayotte d'Ottawa en promenade tout dernièrement chez M. et Mme Napoléon de Carufel.

M. et Mme Paul Lacourse de passage à Louiseville et Sorel dimanche dernier.

M. le notaire Dumont est allé à Montréal en voyage d'affaires.

A l'occasion des funérailles de M. Alphonse Déglise de Manchester, Mme Edouard Lacombe, MM. Aimé, Paul-Emile Lacombe, Mlle Monique Lacombe, M. Léo Déglise, Mme Conrad Marineau visitèrent

leurs parents de Manchester.

M. Wilfrid Gagné ainsi que M. M. Martin de Montréal rendaient visite à leur ami M. P.-E. Lacombe. De passage à Maskinongé, Mlle M.-Ange Lafrenière de Manchester. M. Jules Lafrenière de Montréal rendit visite à sa tante Mme E. Lacombe ainsi qu'à sa soeur Mme Réginald Baribeau de Louiseville.

Dimanche le 2 septembre se réunissait chez M. et Mme Armand Dupuis un groupe de parents et amis à l'occasion d'un souper. Etaient présents: M. et Mme Emile Croisetière, M. et Mme Hormidas Croisetière, M. et Mme Arthur Croisetière, M. et Mme Sylva Croisetière, M. et Mme Albert Bastien et leurs fillettes Gisèle et Lise, MM. Adélarde, Sylvio, Rosaire Lambert, Mlle Annette Lambert, MM. Viateur, Réal et Claire Croisetière, M. Paul Bastien, Mlles Clémence, Fleurette, Marcel, Rollande, Normande Dupuis. Il y eut chant et danse. Tous se retirèrent à une heure très avancée, en remerciant M. et Mme Armand Dupuis.

EXPOSITION:—

Le jeudi 23 août, avait lieu dans notre paroisse l'exposition organisée par le Cercle des Fermières.

La salle paroissiale, décorée pour la circonstance, d'asperges, de marguerites variées, glaieuls magnifiques, primeurs de la saison, présentait un très joli aspect.

Mlle Rolande Gagnon, juge compétente envoyée par le Département de l'Agriculture de Québec, accompagnée de M. Chevalier, agronome, jugèrent les exhibits des Fermières. Mme Ovide Bergeron de Ste-Geneviève de Batiscan, présidente de la Fédération, district agronomique No. 18 a bien voulu répondre à notre invitation en venant visiter les pratiques et jolies choses présentées par les Fermières du Cercle.

Des visiteurs nombreux se succédèrent tour à tour. Mentionnons: l'aumônier, M. le curé L. Paquin, Rvde Sr Supérieure et ses compagnes des SS. NN. de Jésus et Marie, M. l'agronome Martin Ferron, ainsi que des personnalités de Louiseville, St-Justin, et de la paroisse.

Mme la Présidente remercia toutes ces personnes de leur bienveillante appréciation. Elle remercia également ses conseillères dévouées et toutes les Fermières pour



Exemptés d'Impôt... Productifs d'Intérêt Remboursables au bout de 6 mois En Coupures de \$5 à \$500...

Un placement idéal. Si bon qu'il y a une limite de \$600 sur ce qu'une personne peut acheter en une seule année. Epargnez. En vente dans toutes les banques et bureaux de poste, et par le REGISTRAIRE, CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE GUERRE, OTTAWA.

Cette publicité est offerte par

QUEBEC NORTH SHORE PAPER COMPANY Siège Social: Montréal, P. Q. et sa filiale THE ONTARIO PAPER Co., Limited Siège Social: Thorold, Ontario

leur dévouement à la cause, leur belle activité et, je signale, la bonne entente entre elles... clef du succès.

PRIX ACCORDES

Tissus d'ameublement: 1er prix, Mme T. Sicard, 2e, Mme Edouard Bellemare, 3e, Mme T. Béland.

Couvre-pieds pour enfants: 1er prix, Mme U. Gaboury.

Sac à main en catalogue: 1er prix, Mme T. Béland, 2e, Mme J. Lacombe.

Couvre-lit piqué: 1er prix, Mme F. Rémillard.

Pièces murales: 1er prix, Mme J.-O. Paquin, 2e, Mme T. Béland, 3e, Mlle M. Deserres.

Fonds de chaises crochetés: 1er prix, Mme Ubalde Gaboury.

Pièce de toile, lin: 1er prix, Mme T. Sicard, 2e, Mme L.-J. Gravel.

Tabliers fantaisie: 1er prix, Mme

Philippe Dupuis. Tabliers ménage: 1er prix, Mme L.-J. Gravel, 2e, Mme J. Rainville, 3e, Mme Honorat Paquin, Mme Maurice Paquin.

Tissus plaid: 1er prix: J.-O. Paquin.

Couverture reversible: 1er prix, Mme G. Lemyre.

Couverture de voiture: 1er prix, Mme T. Sicard.

Echeveaux de lin: 1er prix, Mme T. Sicard, 2e, Mme L.-J. Gravel.

Bas pour hommes: 1er prix, Mme C.-E. Déziel, 2e, Mme Henri Laurendeau, 3e, Mme J.-O. Paquin.

Gants pour dames: 1er prix, Mme Langlois, 2e, Mme Maurice Paquin, 3e, Mme A. Déry.

Centres tricotés: 1er prix, Mme T. Sicard, 2e, Mlle Gilberte Lafrenière, 3e, Mlle Léa Marchand.

Centres brodés: 1er prix, Mme Maurice Paquin.

(suite à la page 12)



LE SUCRE EST RARE Servez-vous-en avec modération

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

AU CONSEIL MUNICIPAL

Séance régulière du Conseil Municipal de la paroisse de St-Justin, tenue en la salle publique de la dite paroisse, mardi, le quatre septembre 1945 à 7 hres p. m. Sont présents: M. le Maire Lucien Marchand et MM. les conseillers Ovila Mandeville, Chs-D. Paquin et Théo Alarie, formant quorum.

Après la prière, lecture et approbation du rapport de la dernière assemblée, il est procédé comme suit:

Les comptes suivants sont produits pour approbation:

Hormisdas Bernèche, \$21.0; Portas Chevalier, \$50.40; Moïse Bellemare, \$10.00.

Proposé par le conseiller Ovila Mandeville, appuyé par le conseiller Chs-D. Paquin que les comptes ci-dessus soient approuvés et payés à l'exception de celui de Portas Chevalier dont l'acceptation est remise à une séance subséquente afin d'obtenir de plus amples explications.

Proposé par le conseiller Ovila Mandeville, appuyé par le conseiller Théo Alarie que l'inspecteur Hormisdas Bernèche soit autorisé de vi-

siter le chemin du Haut du Cinquième Rang en front des terres de Pierre Bellemare et Hercule Sylvestre, afin de renseigner ce conseil sur les réparations qu'il est possible d'effectuer au chemin à cet endroit.

Province de Québec,
Municipalité de la paroisse de St-Justin,

REGLEMENT NO 193

Considérant que l'article 696 du code Municipal tel que modifié par la loi 9 Georges VI chapitre 70, section 8, permet à ce conseil de décréter que la taxe foncière annuelle sera à l'avenir, imposée par résolution.

Considérant qu'il y a lieu de se prévaloir de ce pouvoir. Considérant qu'un avis de motion a été régulièrement donné;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Chs-D. Paquin et résolu qu'un règlement portant le No. 193 soit et est adopté, et qu'il soit statué et décrété par ce règlement comme suit:

1o A compter de l'entrée en vigueur du présent règlement et jusqu'à ce qu'il ait été abrogé, la taxe foncière annuelle sera imposée par résolution;

2o Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

REGLEMENT NO 194:

ATTENDU que toutes les pres-

criptions et formalités légales en rapport avec la passation du présent règlement ont été remplies;

ATTENDU que "The Shawinigan Water & Power Company" a offert à la Corporation le projet de contrat ci-après relaté, pour lui fournir un système d'éclairage, de chaleur et de force motrice;

ATTENDU que le dit projet est trouvé satisfaisant:

Il est proposé par le conseiller Ovila Mandeville, seondé par le conseiller Charles-Désiré Paquin et par les présentes réglé et statué comme suit, savoir:

QUE la proposition suivante, entre "The Shawinigan Water & Power Company" et la Corporation, telle que ci-après relatée soit acceptée:

1. La Corporation accorde à "The Shawinigan Water & Power Company" le droit de construire, ériger et maintenir dans la Municipalité toute installation électrique ou autre nécessaire ou utile à procurer l'éclairage, la chaleur ou la force motrice;

2. Les arbres qui nuisent aux lignes dans les rues, chemins ou places publiques seront émondés aux frais de la Compagnie, après que celle-ci aura donné à la Corporation un avis de huit (8) jours du temps où l'émondage devra se faire.

Si la Corporation néglige de déléguer un représentant pour diriger cette opération, la Compagnie en assumera la direction et procédera de la façon la moins dommageable possible.

Dans le cas d'urgence, la Compagnie fera l'émondage sans avis préalable à la Corporation;

3. Tous les déplacements de poteaux demandés par la Corporation seront faits aux frais de celle-ci, sauf ordonnance contraire de la Régie des Services Publics;

4. Lorsque la Compagnie fera des travaux dans les rues et places publiques, elle devra, sans délai inutile, remettre les lieux dans le même état qu'avant les travaux;

5. La Compagnie sera responsable des dommages qu'elle pourra causer aux propriétés de la Corporation par suite des travaux entrepris en conséquence des présentes. Elle devra aussi garantir la Corporation contre les dommages causés aux tiers, mais seulement dans le cas où ceux-ci pourraient légalement réclamer de la Corporation et que ces dommages seraient la conséquence des travaux entrepris en vertu des présentes;

6. Toute l'énergie ou pouvoir dont la Corporation pourra avoir besoin pour l'éclairage des rues,

(suite à la page 11)

NOUVEAU MAGASIN

Voisin de l'Hôtel Laurier

Ferronnerie, peintures "Sherwin-Williams", vitres de toutes sortes.

Produits pharmaceutiques — Articles de toilette, Médicaments pour animaux, etc., etc.

EDOUARD CASAUBON, Propriétaire

Tél: 47-W

MASKINONGE, P. Q.

EN VRAC...

(suite de la première page)

nable du ministre du commerce, l'hon. J.-A. MacKinnon, qui assistait à la réunion. Ce dernier a promis aux marins que leur suggestion recevrait son appui le plus sympathique. Le ministre a également loué le rôle formidable accompli par la marine marchande au cours de la guerre. Sans elle, dit-il, la Grande-Bretagne n'eût peut-être pas pu tenir le coup. On a appelé la marine marchande le quatrième bras des services armés canadiens.

Très belle carrière qui s'ouvre aux jeunes. Ne dit-on pas des marins, qu'ils sont les enfants gâtés du globe.

Septembre, cette grande dame, aux grâces languissantes, nous promet de beaux jours: Septembre, le plus beau de tous les mois de l'année. Assurément, le plus riche. Mois de l'abondance, des récoltes; des champs dorés, des ceps pliants sous les grappes violacées, des roses qui revivent un furtif et dernier bonheur...

FETE DU TRAVAIL A LOUISEVILLE

INITIATIVE DU JEUNE COMMERCE

Comme elle l'avait fait l'an dernier, la Chambre de Commerce des Jeunes de Louiseville a célébré la Fête du Travail cette année en donnant pour ses membres un buffet-dansant en la salle Windsor de Louiseville dimanche le 2 Septembre dernier.

La soirée fut une réussite complète. Tous les membres présents et leur compagne ont grandement apprécié le travail des organisateurs qui méritent nos remerciements pour n'avoir ménagé ni leur temps ni leurs démarches pour assurer le succès de cette soirée.

La musique fut fournie par Ted Désilets et son orchestre de Shawinigan Falls et il y eut au cours de la soirée le tirage de quelques "articles de valeur" qui furent "goûtés" du public.

La direction de la Chambre remercie ceux qui ont organisé cette danse et les félicite de l'initiative qu'ils ont montrée dans leur travail et reconnaît que c'est à eux que l'on doit cette soirée récréative.

Soulignons en passant que ce n'est que depuis 1943 que la Fête du Travail est chômée à Louiseville. Auparavant, ce jour passait inaperçu pour la plupart ou plutôt on regrettait de n'être pas en mesure de la chômer et de la fêter. Le Conseil de la Chambre d'alors se chargea d'obtenir, si possible, la fermeture de tous les établissements commerciaux et industriels. Pour prouver que "la fortune favorise les audacieux" les industriels de Louiseville agréèrent à sa demande et le Conseil municipal n'hésita pas à proclamer ce jour fête civique.

Il ne nous reste que ceci à souhaiter: C'est qu'une fois pour toutes, cette affaire soit réglée, qu'il soit décidé dans les statuts de la ville que ce jour soit fête civique afin que chaque année nous ne soyons plus obligés de le quêmander.

Une chose aussi est chère au coeur des dirigeants de la Chambre de Commerce des Jeunes: c'est que notre fête nationale, la Saint Jean-Baptiste, devienne à Louiseville jour chômé comme dans tout autre centre canadien-français; nous y avons droit comme les autres.

Ne désespérons pas! Rome ne fut pas bâtie en un jour. Tout cela viendra avec le temps. Soutenez votre Jeune Chambre de Commerce et vous verrez qu'elle est toujours là quand il s'agit de viser à son but qui est la réalisation de tout ce qui peut aider au progrès civique de notre population.

Jamais elle n'a failli à ses principes et c'est là un fait dont elle peut s'enorgueillir.

Chambre de Commerce des Jeunes de Louiseville
Albert Houde, publiciste.

SE ROULE
BIEN-
A BON
GOÛT!

TABAC À CIGARETTES
**SWEET
CAPORAL**

Tél: 100

PROTEGEZ-VOUS
En vous assurant avec

CLÉMENT PHILIBERT

COURTIER EN ASSURANCES

Vie, Feu, Automobile, Accidents, etc.

102 des Sulpiciens

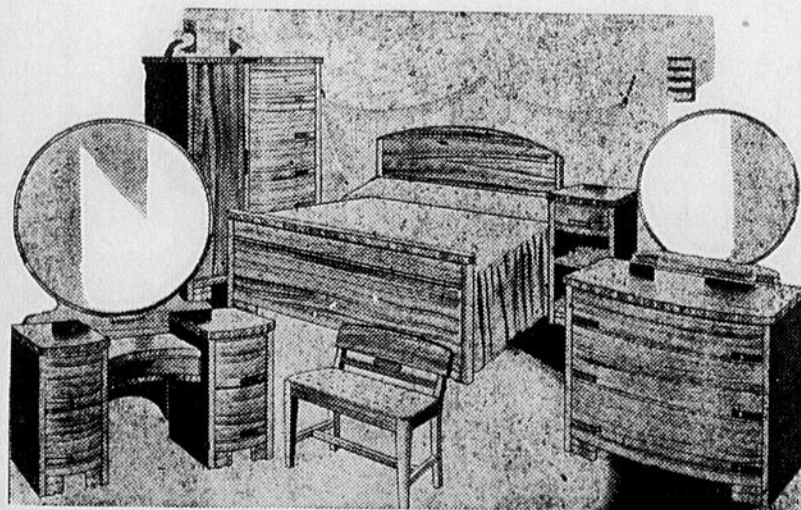
L'ÉPIPHANIE, P. Q.

LOUIS JOURDAIN

LOUISEVILLE, QUE.

Pour vos achats de meubles, poêles, prélatris, tapisserie et peintures de toutes qualités, venez d'abord à notre magasin où vous trouverez satisfaction et économie.

Entreprenons travaux de peinture et de tapisserie à prix avantageux.



Bel assortiment de:
Mobilier de chambres
Mobilier de cuisine
Chesterfields
Glacières
Machines à laver
Sommiers et Matelas à ressorts
(toutes grandeurs)
Lampes torchères
Tables, etc., etc.

MOULURES A CADRES DE
TOUS GENRES.

(Voisin Théâtre Royal)
TEL. 137

RADIO SERVICE

INSPECTION DES LAMPES "GRATUITE"
TOUJOURS A VOTRE DISPOSITION

Adressez-vous à

Raymond Sanschagrín

RADIOTECHNICIEN DIPLOME

18 rue d'Iberville

Tél.: 153

Berthierville

Tous les vendredis à Louiseville au bureau
chez Louis Jourdain.

LE RATIONNEMENT DE LA VIANDE EST MAINTENANT EN VIGUEUR

Après minuit, le 9 septembre 1945, il est interdit à toute personne d'acheter ou de vendre de la viande rationnée, sauf sur remise de coupons de ration valides ou autres documents de rationnement. Cependant les ventes entre fournisseurs peuvent s'effectuer sans coupons jusqu'à minuit, samedi, le 15 septembre.

TABLEAU DE LA VALEUR DU COUPON DE VIANDE

Tous les produits ci-dessous indiqués proviennent du boeuf, du veau, de l'agneau, du mouton, du porc ou de mélanges de ceux-ci. Tout produit ou morceau ci-dessous indiqué, qu'il contienne ou non des garnitures, a la valeur indiquée du coupon.

GRUPE A - 1 LIVRE PAR COUPON - 2 ONCES PAR JETON

PORC - Salé

Dos (tranché)—*désossé*

PORC - Fumé

Bacon de dos (tranché)
Bacon de côté (tranché) (avec ou sans couenne)

VIANDE CUITE

Tout item (avec ou sans os) indiqué au groupe B comme n'étant pas cuit, entre dans le groupe A lorsqu'il est cuit.
Gros bout d'épaule—*désossé*
Jambon de porc—*désossé*

GRUPE B - 1/2 LIVRE PAR COUPON - 3 ONCES PAR JETON

BOEUF - Frais ou Salé

Bifteck ou rôti de ronde—*avec os*
Bifteck ou rôti de ronde—*désossé*
Bifteck de ronde, haché
Pointe de surlonge—*désossée*
Pointe de surlonge, en cubes ou bifteck minute—*désossée*
Gros bout de surlonge—*désossé*
Bifteck de flanc—*désossé*
Tranche de longe—*désossée*
Rôti de côte entier, 7 côtes (roulé)—*désossé*
Rôti de côte de choix, 5 côtes (roulé)—*désossé*
Rôti de côte roulé, 6e et 7e côtes—*intérieur—désossé*
Filet

VEAU - Frais

Tranche ou rôti de ronde—*désossé*
Bifteck de longe tranchée, Escalope—*désossé*
Devant roulé—*désossé*
Cuisseau roulé—*désossé*
Tranche de longe—*désossée*
Filet

AGNEAU ou MOUTON - Frais

Quartier de devant (roulé)—*désossé*

PORC - Frais

Gros bout d'épaule, entier, morceau ou tranches (sans couenne)—*avec os*

Gros bout d'épaule, entier, morceaux ou tranches (sans couenne)—*désossé*

Jambon, entier, tranches du centre—*avec os*

Jambon, entier, morceaux ou tranches—*avec os ou désossé*

Epaule sans jarret (picnic)—*désossée*

Dos, entier, morceaux ou tranches—*désossé*

Côté entier de porc, morceaux ou tranches—*désossé*

Parures (trimmings), très maigres (sans couenne)
Filet

PORC - Salé

Gros bout d'épaule (soc) roulé

(Cottage Roll ou Butt), entier ou morceaux—*désossé*

Epaule sans jarret (picnic)—*désossée*

Jambon, entier, morceaux ou tranches—*avec os ou désossé*

Jambon, tranches du centre—*avec os*

Dos, entier ou morceaux—*désossé*

Porc roulé, sans couenne—*désossé*

Porc roulé (Ham Butt)—*désossé*

PORC - Fumé

Epaule avec ou sans jarret (picnic)—*désossée*
Gros bout d'épaule (soc) roulé

(Cottage Roll ou Butt) entier ou morceaux—*désossé*

Porc roulé, sans couenne—*désossé*

Jambon, tranches du centre—*avec os*

Jambon entier, avec ou sans couenne, morceaux ou tranches—*avec os ou désossé*

Dos, entier ou morceaux—*désossé*

Bacon de côté, avec ou sans couenne, entier ou morceaux

VIANDE CUITE

Tout item (avec ou sans os) indiqué au Groupe C comme n'étant pas cuit, entre dans le groupe B lorsqu'il est cuit.

GRUPE C - 2 LIVRES PAR COUPON - 4 ONCES PAR JETON

BOEUF - Frais ou Salé

Jarret de derrière—*désossé*
Rôti de croupe, bout rond ou carré—*avec os*
Bifteck ou rôti de surlonge—*avec os*
Flanc, paré—*avec os*
Bifteck ou rôti porterhouse—*avec os*
Bifteck ou rôti T-bone—*avec os*
Bifteck ou rôti de club—*avec os*
Rôti de côte, entier, 7 côtes—*avec os*
Rôti de côte de choix, 5 côtes—*avec os*
Rôti de côte, 6e et 7e côtes—*avec os*
Tranche de surlonge—*avec os*
Rôti de côte roulé, 6e et 7e côtes, extérieur—*désossé*
Milieu de poitrine (roulé)—*désossé*
Pointe de poitrine (roulée)—*désossée*
Epaule roulée—*désossée*
Rôti de haut côté ou de haut de

côtes—*avec os*

Rôti de palette—omoplate et "Backstrap" enlevés—*avec os*

Rôti de paleron—*désossé*

Cou—*désossé*

Jarret, morceau du centre—*avec os*

Viande de jarret

Viande de ragoût—*désossée*

Bifteck à la hamburg

VEAU - Frais

Jarret de derrière—*désossé*

Croupe, os de la jointure enlevé—*avec os*

Rôti de surlonge—*avec os*

Tranche de surlonge—*avec os*

Cuisseau, moitié de ronde avec croupe et surlonge—*avec os*

Longue longue, flanc, rognons et gras enlevés—*avec os*

Longue courte, flanc, rognons et gras enlevés—*avec os*

Côtelette ou rôti de longe, bout du filet—*avec os*

Côtelette ou rôti de longe, bout des côtes—*avec os*

Côtelette ou rôti d'épaule, petit os—*avec os*

Côtelette ou rôti d'épaule (petit os)—*avec os*

Jarret de devant—*désossé*

Cou—*désossé*

Pains ou petits pâtés de veau

Veau à ragoût

AGNEAU ou MOUTON - Frais

Côtelette de surlonge ou de bout de gigot—*avec os*

Longe, entière, sans flanc, rognons et gras enlevés—*avec os*

Rôti ou côtelettes de longe, bout de filet—*avec os*

Petits pâtés

PORC - Frais

Epaule sans jarret (picnic)—*avec os*

Gros bout d'épaule (soc) avec

couenne, entier, morceaux ou tranches—*avec os*

Gros bout d'épaule (soc) avec couenne, entier ou morceaux—*désossé*

Jambon paré (trimmed), entier, gros bout, ou bout du jarret—*avec os*

Longe parée (sans couenne), entière, morceaux ou côtelette—*avec os*

Côté de porc, entier ou morceaux—*avec os*

Epaule roulée (avec couenne)—*désossée*

Bas de côte salé à sec—*désossé*

Dos maigre salé à sec—*désossé*

PORC - Fumé

Epaule sans jarret (picnic)—*avec os*

Jambon paré (trimmed) ou sans couenne, entier, gros bout ou bout du jarret—*avec os*

VIANDE DE FANTAISIE

Foie

Rognon

Ris de veau

VIANDE CUITE

Tout item (avec ou sans os) indiqué au groupe D comme n'étant pas cuit, entre dans le groupe C lorsqu'il est cuit.

Pains faits de viande hachée ou mincée. Viandes cuites, viandes en gelée, sous forme de pains ou autrement (sauf les viandes cuites ou en gelée indiquées dans le groupe D):

Saucisson de Bologne

Saucisse fumée—(Wieners)

Saucisse, fumée ou cuite

GRUPE D - 2 1/2 LIVRES PAR COUPON - 5 ONCES PAR JETON

BOEUF - Frais ou Salé

Côtelettes à braiser—*avec os*
Milieu de poitrine—*avec os*
Pointe de poitrine—*avec os*
Rôti d'épaule, petit os—*avec os*
Rôti de haut côté (Palette)—*avec os*
Rôti de paleron—*avec os*
Jarret de devant (entier)—*avec os*
Jarret, haut du jarret—*avec os*

Longe, morceau entier, avec flanc, rognons et gras enlevés—*avec os*

Flanc—*avec os*

Côtelette ou rôti de palette (de haut côté)—*avec os*

Poitrine—*avec os*

Jarret de devant—*avec os*

Cou—*avec os*

Quartier de devant, entier, 7 côtes—*avec os*

Rack, entier—*avec os*

Rack, épaule enlevée, os de la jointure enlevé—*avec os*

SAUCISSE - Fraîche ou Salée

Saucisse de porc

Saucisse commerciale

AGNEAU ou MOUTON - Frais

Gigot, coupe entière, demi ou complet—*avec os*

Gigot, coupe réduite—*avec os*

Longe entière, avec flanc, rognons et gras enlevés—*avec os*

Rôti ou côtelette de longe, bout des côtes—*avec os*

Flanc—*avec os*

Quartier de devant, entier ou demi—*avec os*

Rack ou épaule, avec collet—*avec os*

Rack ou épaule, sans collet—*avec os*

Côtelette de rack ou d'épaule—*avec os*

Poitrine—*avec os*

Collet—*avec os*

PORC - Frais

Epaule avec jarret (picnic)—*désossée*

Longe, avec couenne, en morceaux, ou côtelettes—*avec os*

PORC - Salé

Grand morceau de gras de dos, sans maigre, salé à sec (Long clear)—*désossé*

Petit morceau de gras de dos, sans maigre, salé à sec (Short clear)—*désossé*

Gras de dos, sans maigre, salé à sec (Clear back)—*désossé*

PORC - Fumé

Epaule, avec jarret (picnic)—*avec os*

Bajoue

VIANDE CUITE

Tout item (avec ou sans os) indiqué au groupe E comme n'étant pas cuit, entre dans le groupe D lorsqu'il est cuit.

Fromage de cochon (cretons) ou fromage de tête

Saucisson de foie gras (Liver sausage), tous genres

Boudin, tous genres

Cretons français

GRUPE E - 3 LIVRES PAR COUPON - 6 ONCES PAR JETON

PORC - Frais

Patte Longue (lacone)—*avec os*
Jarret—*avec os*
Bajoue

Dos, morceau (short cut back)—*avec os*

Bajoue

PORC - Salé

Jarret—*avec os*
Porc de "mess"—*avec os*

VIANDE DE FANTAISIE

Coeur

Langue

VIANDE EN CONSERVE - PÂTES DE VIANDE

VIANDE EN CONSERVE

(dans des contenants scellés)

	Contenant
Saucisse.....	1-14 onces-4 jetons
Porc morcelé (haché).....	1-12 onces-3 "
Porc morcelé (haché).....	1-16 onces-4 "
Rôti de boeuf.....	1-16 onces-4 "
Ragoûts, dîners bouillis, hachis.....	1-15 onces-2 "
Ragoûts, dîners bouillis, hachis.....	1-16 onces-2 "
Langues de porc.....	1-12 onces-3 "

	Contenant
Garniture à la viande pour sandwich.....	1-7 onces-2 jetons
Garniture à la viande pour sandwich.....	1-3 onces-1 "
Langue de boeuf.....	1-32 onces-1 coupon
Boulettes de viande.....	1-16 onces-3 jetons
Bifteck avec champignons.....	1-16 onces-3 "
Bifteck avec oignons.....	1-16 onces-3 "
Bifteck avec rognons.....	1-16 onces-3 "

PÂTES DE VIANDE

Pour toute grosseur, 8 onces le jeton.

Congrès annuel de l'Association des Hebdomadaires Can.-Français

L'association des journaux hebdomadaires de langue française a tenu son congrès annuel, vendredi, samedi et dimanche, à l'hôtelierie historique Kent House, près de la chute Montmorency. Durant ces trois jours, les journalistes de la presse semainnière ont, selon leur habitude, fraternisé dans une véritable atmosphère de vie familiale. Samedi avant-midi, les directeurs des hebdomadaires se sont réunis en assemblée pour étudier leurs problèmes, discuter leurs projets. Plusieurs décisions importantes ont été prises pour le bien de l'Association et de ses membres. Les élections ont donné le résultat suivant: M. Albert Wallot, du "Progrès de Valleyfield", président honoraire; M. Gérard Veilleux, de "La Parole", de Drummondville, président actif; M. Pierre Quirion, de "l'Éclair", de Beauceville, 1er vice-président; M. Harry Bernard, du "Courrier de St-Hyacinthe", 2e vice-président; M. Raymond Douville, du "Bien Public", de Trois-Rivières, secrétaire-trésorier; MM. Lionel Bertrand M. P., de la "Voix des Mille Îles", de Ste-Thérèse, L.-O. Perrier, du "Ca-

nada Français", de St-Jean, M. C.-A. Robidoux, du "Journal de Waterloo", et M. J.-Ernest Gagné, de "l'Écho de St-Justin", directeurs; M. Edouard Hains, de la "Chronique de Magog", agent d'affaires. Le banquet traditionnel fut tenu samedi soir sous la présidence de M. Gérard Veilleux. Au nombre des invités à la table d'honneur on remarquait l'hon. M. J.-D. Bégin, ministre de la colonisation, l'hon. M. Wilfrid Gariépy, député de Trois-Rivières à Ottawa et nouvel aviseur légal de l'Association; M. Gordon Hulme, en charge des relations extérieures à la Shawinigan Water & Power Co., M. Henri Gonthier, président du conseil provincial de la Légion Canadienne, membre du conseil national de la jeunesse, membre du conseil international de la jeunesse et secrétaire-administrateur de l'Association des Brasseurs de la province, M. L.-P. Godbout, président de l'Association des hôteliers de la province, M. Léopold Houllé, publiciste et directeur des relations extérieures à Radio-Canada, ainsi que tous les membres du bureau de direction de l'Association des

hebdomadaires avec leurs épouses. De brèves allocutions furent prononcées par le président sortant de charge et maintenant président honoraire, M. Albert Wallot, le nouveau président, M. Gérard Veilleux, les hon. MM. Bégin et Gariépy, M. Lionel Bertrand et M. Harry Bernard.

Ce congrès fut l'un des plus joyeux et des mieux réussis depuis les débuts de l'Association. Son succès fut favorisé par une température idéale et l'atmosphère accueillante du Kent House. Vendredi et samedi, les congressistes ont voulu respecter l'une de leurs plus chères traditions en organisant de joyeuses soirées agrémentées de chant et de musique. Nous avons remarqué au congrès: M. et Mme Albert Wallot ainsi que M. et Jos. Degré, de Valleyfield, M. et Mme Gérard Veilleux, ainsi que M. et Mme Raoul Héroux et M. Adélard Rivard, de Drummondville, M. et Mme Lionel Bertrand ainsi que M. et Mme Georges Bertrand, de Ste-Thérèse, M. et Mme Gérard Brady, de Drummondville, M. et Mme Yves Bousquet, de Granby, M. Armand Boucher, de Montréal, M. Harry Bernard et Mlle Louella Bernard, de St-Hyacinthe, M. Raymond Douville, de Trois-Rivières, M. Rodolphe Dubuc,

de Montréal, M. et Mme Camille Ducharme, de Berthierville, Mme Germaine Guévremont, de Montréal, M. L.-P. Godbout, de Valleyfield, M. et Mme El. Dallaire ainsi que Mme Léon Marchand et Mlle Madeleine Dallaire, de Grand'Mère, M. Alphonse Fortin, de Montréal, Mme Albert Gervais ainsi que Mlles Yolande et Ghislaine Gervais, de Joliette, M. C.-A. Robidoux, de Waterloo, M. Henri G. Gonthier, de Montréal, M. Bernard Gareau, de St-Jérôme, M. et Mme Lucien Guertin, de Shawinigan, Mme Françoise Gaudet-Smet, de St-Sylvestre, M. et Mme J.-E. Gagné ainsi que M. et Mme W.-L. Gagné, de St-Justin, l'hon. M. Wilfrid Gariépy, de Trois-Rivières, M. Colin Haworth ainsi que M. Oscar Houde, de Montréal, M. et Mme Edouard Hains de Magog, M. et Mme Oliva Hains de Granby, M. Gordon Hulme, de Montréal, M. et Mme Alfred Hébert, et Mlle Thérèse Blais, de St-Georges de Beauce, M. et Mme Jos. Langlois, de St-Justin, M. Jules Leclerc et M. Brassard, de Roberval, M. Clément Marchand, de Trois-Rivières, M. Julien Morissette, de Rouyn, M. P. Mongeau, de Joliette, M. et Mme L.-O. Perrier et Mme Gagnon, de St-Jean, M. Arthur

Prévost, de Sorel, M. Alphonse Paré, de la Rivière du Loup, M. Gérard Poulin, de St-Joseph de Beauce, M. et Mme Pierre Quirion ainsi que Mme J.-V. Quirion, de Beauceville, Mlle Yvonne Riolland, de Montréal, Mlle Pigeon, de Ste-Thérèse, M. Raymond Simard, M. Eugène Villemare, ainsi que M. Léopold Houllé et M. W. Burnie, de Montréal et autres.

Pour le 25^e anniversaire des Semaines sociales

Deux nouvelles causeries seront données à la radio pour commémorer le vingt-cinquième anniversaire des Semaines sociales du Canada: la première par M. Hector Lalonde, avocat professeur à l'Université de Montréal, à l'émission de la Société St-Jean Baptiste de Montréal, au poste CKAC, à 6 h. du soir le samedi, 15 septembre; la deuxième par M. Jean Deschamps, de l'École des Hautes Etudes Commerciales, à l'émission de la Société du Bon Parler Français au même poste à midi et trois quart, le dimanche, 16 septembre. Cette dernière émission s'adressera surtout aux jeunes.

" JOURNAUX
" LIVRES
" REVUES, etc.

LA PHARMACIE BERTHIER
(près du Manoir)

BERNARD LANOIX
L T E E
DIRECTEUR DE FUNERAILLES - EMBAUMEUR DIPLOME
Service d'ambulance - Equipement des plus modernes

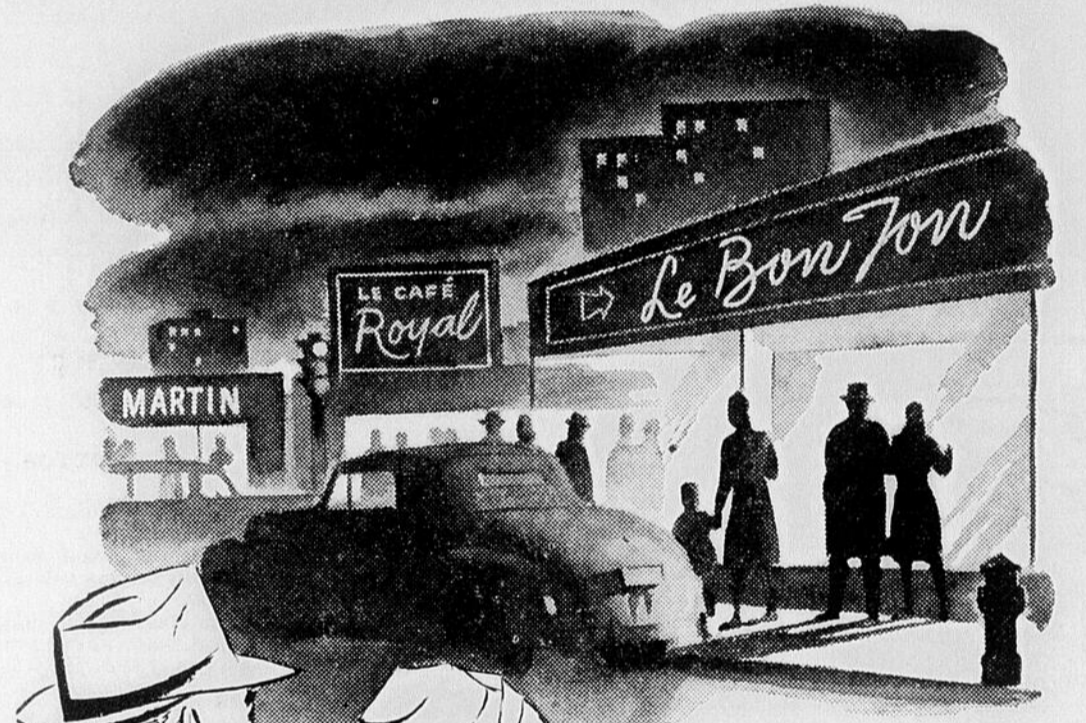
CORBILLARD Bureau: 102 Frontenac, Tel. 35 CORBILLARD
à Rés.: 33 Frontenac, Tel. 150
CHEVAUX BERTHIERVILLE AUTOMOBILE

Au service de tous, sans distinction des conditions financières.

Réparation de lunettes.
EXAMEN DES YEUX.

TROTTIER
OPTOMETRISTE ET
OPTICIEN

1658 est. rue Mt-Royal - FR. 1658 - Montréal, Qué.



LE Charme DE LA NUIT

Si votre ville, si votre village est coquet aux heures de soleil, il peut aussi garder son charme aux heures de ténèbres.

Savamment conçu, l'éclairage artificiel peut mettre en relief l'architecture d'un centre, ses avantages naturels, ses pelouses, ses jardins.

Un bon éclairage unit à la fois le beau et le pratique. Les vitrines bien éclairées accentuent l'éclairage des voies publiques. Les rues bien éclairées invitent les gens à sortir le soir aussi bien que le jour et à voir, "en pleine lumière", les marchandises que leur offrent vos magasins.

La Shawinigan Water & Power Company est en mesure de fournir à toutes les villes et à tous les marchands, sans obligation, des systèmes scientifiquement élaborés.

The Shawinigan Water & Power Company

Électricité Produits Chimiques
GÉNIE CIVIL - TRANSPORT - CONSTRUCTION

AU CONSEIL MUNICIPAL

(suite de la page 8)

places publiques, établissements de la Corporation, chauffage électrique ou force motrice, etc., etc., sera acheté de la Compagnie qui fournira le tout suivant les taux qu'elle a déposés à la Régie des Services Publics et aux conditions établies par les règlements de cet organisme.

Les taux des divers services électriques fournis par la Compagnie aux consommateurs de la Municipalité seront également déposés par elle à la Régie des Services Publics; 7. Le prix net pour l'éclairage des rues de la Municipalité est de quinze dollars (\$15.00) par lampe de cent (100) watts par année et payable mensuellement;

8. La manoeuvre de l'interrupteur du système d'éclairage des rues ainsi que le remplacement des ampoules et l'entretien des lampes sont aux frais de la Compagnie, si le présent contrat est fait et passé pour cinq (5) lampes de rue ou plus, autrement ils sont à la charge de la Corporation;

9. Le présent contrat est fait pour cinq (5) années, commençant le premier octobre 1945 et expirant le premier octobre 1950.

10. La Corporation contracte dès maintenant avec la Compagnie pour dix (10) lampes de rues de cent (watts).

Ces lampes seront placées à une distance approximative de 375 pieds l'une de l'autre;

11. La Compagnie ne sera pas tenue de distribuer l'éclairage, la chaleur ou la force motrice à une distance d'au delà de trois cents

(300) pieds de la dernière lumière de rue sur chaque rue. Si quelque difficulté survenait à ce sujet, celle-ci sera soumise à la Régie des Services Publics dont la décision sera finale;

12. Rien dans le présent règlement ne doit être interprété comme donnant à la Compagnie un privilège exclusif de fournir l'énergie électrique dans les limites de la Municipalité;

13. Si, pour quelque cause ou raison que ce soit, il se produit une interruption totale de plus de vingt-quatre (24) heures consécutives dans la fourniture de l'électricité pour l'éclairage des rues, la Compagnie accordera à la Corporation une réduction de compte proportionnelle à la durée de l'interruption.

14. La Compagnie n'encourra aucune responsabilité en dommages résultant de toute interruption quelconque dans la livraison de l'énergie électrique à la Corporation pour fins d'éclairage municipal ou autres.

Il est aussi REGLE et STATUE: QUE le règlement et le contrat y relatés soient acceptés: —

QUE les lampes de rues restent placées aux endroits de la municipalité où elles le sont actuellement.

QUE le coût de l'éclairage municipal soit supporté par la Corporation et à cette fin une taxe spéciale est par les présentes imposée, pour la période du règlement, sur tous les biens-fonds imposables de la municipalité, suivant les dispositions du Code Municipal en la matière.

Cette taxe est et sera basée sur la valeur des biens-fonds tel qu'elle apparaît et apparaîtra au rôle d'évaluation en vigueur dans la Municipalité à l'époque de chaque perception et elle sera perçue en même temps que la taxe générale.

Le présent règlement n'entrera en vigueur qu'après avoir été approuvé par les électeurs propriétaires de la municipalité et par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil sur recommandation du Ministre des Affaires Municipales.

Proposé par le Conseiller Ovila Mandeville, secondé par le conseiller Théotime Alarie que le vingt-quatrième jour du mois de septembre 1945, aura lieu une assemblée des électeurs propriétaires de la municipalité pour voter le règlement No 194 concernant l'éclairage des rues d'une partie de la municipalité à la charge de la Corporation, tel que décrit dans le dit règlement lequel a été adopté par le conseil à la séance tenue ce jour.

L'assemblée aura lieu à l'endroit ordinaire des séances du Conseil et commencera à neuf heures du matin et se continuera jusqu'à six heures du soir. Le vote des électeurs propriétaires sera pris suivant les dispositions du Code Municipal pour l'approbation ou la désapprobation du règlement.

Proposé par le Conseiller Ovila Mandeville appuyé par le conseiller Chs-D. Paquin, que l'inspecteur Germain Doucet soit autorisé de faire faire la clôture de la Route du Bois-Blanc à partir du trait-carré jusqu'au village, et qu'à défaut par les intéressés de se rendre à sa demande, il soit autorisé de faire cette clôture à leurs frais.

Proposé par le conseiller Théotime Alarie, appuyé par le conseiller C.-D. Paquin que ce conseil sollicite l'assistance du Ministère de la Voirie de Québec par l'entremise de M. Germain Caron, M. P. P., aux fins d'obtenir l'octroi le plus généreux possible pour aider les contribuables de la Concession du Grand Trompe-Souris, à réparer trois ponts qui nécessitent des travaux très considérables et très urgents; que la présente séance soit ajournée à jeudi le 13 septembre 1945, à sept heures p. m. pour régler les travaux à effectuer sur ces

trois ponts.

Proposé par le conseiller C.-D. Paquin, appuyé par le conseiller Ovila Mandeville qu'avis soit donné à M. Joseph Toupin de St-Justin de replacer au même endroit qu'au paravant, un pont qui servait à l'épouttement des eaux de la Route Bernier.

Et la séance est levée.

Montréal

M. et Mme W.-L. Gagné de la rue Fabre sont allés passer la récente fin de semaine à Québec, à l'occasion du Congrès des Hebdomadaires de langue française et de l'exposition de Québec.

CONSIGNATION DE VALEUR

Montréal, août. Quatre-vingt douze espadons pesant en tout 25,402 livres et évalué à \$9,780 ont quitté la Gare-Centrale, récemment pour New-York, dans un wagon frigorifique du Canadien National. Cette cargaison provenant de North-Sydney, N. E., était arrivée dans la métropole au début de la journée à bord de l'Océan Limité.

Service de presse Canadien National, Montréal.

COMMUNIQUE

A partir du 1er septembre, le Salon des Modes — "Chez Stéphanie" — de St-Barthélemy, sera ouvert tous les jours de 1½ hre à 9 hrs p.m., excepté le mardi et le jeudi soir.

Bienvenue à toutes les dames de St-Barthélemy et des environs.

Mme Olivier Barrette.

A VENDRE

Agneaux provenant de bélier enregistré.

S'adresser à: ADELARD GAGNON, R. R. 1, ST-JUSTIN, P. Q.

A VENDRE

Deux charrues à siège et un engin à gazoline 8 c.v. Le tout en bon ordre. S'adresser à Louis Alarie, St-Justin, Qué.

A VENDRE

Moulin à battre de marque "Julien", en bonne condition et à bas prix. S'adresser à: Augustin Giguère, Rang Beauséjour, Maskinongé, Qué.

AGENTS DEMANDES

Agents demandés pour vendre à temps libre, des produits JITO à domicile. Avons bons territoires vacants. Revenus intéressants à l'année. AUCUN RISQUE. Trente jours d'essai GRATIS. Pour renseignements, écrivez à: CIE JITO, B.P. 10, Station T, Montréal.

CHS-OMER DUFRESNE NOUVEAUTES

Tissus à la verge, une spécialité.

Chaussures de toutes sortes. Tél. 48, St-Barthélemy, Qué.

Corsets "SPENCER"

Pour vos corsets faits sur mesure

Adressez-vous à

Mme Omer Béland Corsetière "SPENCER"

47 rue St-Aimé, Louiseville, Qué. Tél.: 141

Joseph Mercure

MARCHANT DE NOUVEAUTES Assortiment considérable et variété dans tous les départements à des prix très modérés. ST-BARTHELEMI, P. Q.

Tél.: 24

EUGENE FARLEY

Marchand Général Epicerie et Peinture Spécialité: Engrais de toutes sortes. Toujours en mains les fameuses moulées balancées "GUERTIN" au plus bas prix du marché. ST-BARTHELEMI, QUE.

TEL.: 31

J.-E. ST-JEAN, O.O.D.

Opticien-Optométriste Spécialiste pour la vue Tous les vendredis de 7 à 10 hres du soir seulement. 73 St-Laurent — Louiseville.

Pour vos matériaux de construction, consultez:

Albert VALOIS

Entrepreneur-Constructeur Manufacturier de Portes, Chassis et Moulures. Représentant de la maison PAUL & VINCENT de Louiseville Tél.: 32W, St-Barthélemy, P.Q.

TEL.: 16

Dr. P. E. Lamarre

DENTISTE

BUREAU PERMANENT A

MASKINONGE — A VOTRE SERVICE

9 hrs a.m. à 9 hrs p.m.

TEL.: 16

SALON DE COIFFURE

Mme P. E. Lamarre

MASKINONGE, Qué.

Coiffeuse qui possède une expérience consommée, ce qui vous assure le maximum de satisfaction.

Pour faire adapter votre coiffure à votre personnalité, consultez Mme P.-E. Lamarre. Elle vous conseillera gratuitement.

A LOUISEVILLE, 35 rue Principale

Tél: 44 C. Postal: 44

Paul N. Vanasse, B.A.

AVOCAT ET PROCUREUR

Collections et matières commerciales: Une spécialité. Références: Banque Canadienne Nationale.

TELEPHONE 117

G. E. HÉROUX

CONTRACTEUR ELECTRICIEN LICENCIE INSTALLATION DE LUMIERES, FIXTURES, MOTEURS ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES. REPARATIONS DE TOUS GENRES.

53, rue St-LAURENT

LOUISEVILLE, P. Q.

CANADIEN NATIONAL

Horaire des trains à St-Justin

Tous les jours, dimanche excepté:
Pour Montréal 8.53 a. m.
Pour Garneau Jct. 8.14 p. m.

Dimanche seulement:

Pour Montréal 6.26 a. m.
Pour Garneau Jct. 8.34 p. m.

Lundi, Mercredi, Vendredi:

Pour Montréal 2.48 p. m.

Mardi, jeudi, samedi:

Pour Québec 11.00 a. m.

PACIFIQUE CANADIEN

Horaire des trains à Maskinongé

(Tous les jours)

Pour Québec (laisse descendre seulement) 2.25 a. m.
Pour Montréal 4.06 a. m.
Pour Québec 9.32 a. m.
Pour Montréal 10.08 a. m.
Pour Montréal 6.39 p. m.
Pour Québec 6.54 p. m.

LA CIE DE

TRANSPORT PROVINCIAL

Arrêt chez PAUL VOULIGNY

Tous les jours:

Pour Montréal 8.21 a. m.
Pour Louiseville 12.31 p. m.
Tous les jours excepté dimanche:
Pour Montréal 2.21 p. m.
Tous les jours, excepté samedi et dimanche:
Pour Louiseville 8.56 p. m.
Samedi et dimanche seulement:
Pour Montréal 6.11 p. m.
Samedi seulement:
Pour Louiseville 4.41 p. m.
Pour Louiseville 10.01 p. m.
Dimanche seulement:
Pour Louiseville 1.01 a. m.



Viennent d'Arriver

DE LA FABRIQUE DE MONTRES GRUEN

Nous venons de recevoir un nouvel envoi de Montres Gruen. Aujourd'hui, la demande pour les Montres Gruen est plus grande qu'elle ne l'a jamais été. Et la maison Gruen... qui fabrique la Montre de précision... consacre aujourd'hui beaucoup de ses facilités à la production d'Instruments de Précision pour la Guerre. Notre assortiment n'est donc pas aussi varié qu'au paravant. Faites votre choix de bonne heure.



A—Veri-Thin JOAN 15 rubis. Dessus plaqué or rose ou jaune 10 carats, dos Guildite. \$29.75
B—Veri-Thin BANNER 15 rubis. Dessus plaqué or rose ou jaune 10 carats. Dos Guildite. \$37.5.

Geo.-A. Giguère Successeur de Ulric Giguère Horloger-Bijoutier Opticien d'ordonnances 60 St-Laurent Tél.: 226 LOUISEVILLE, QUE.

Maskinongé

(suite de la page 7)

Couvre-tout: 1er prix: Mme J. Rainville.

Robes d'intérieur: 1er prix, Mme A. Déry, 2e, Mlle Clémence Vanasse, 3e, Mme Donat Marchand.

Jupons-combinaisons: 1er prix, Mme Th. Béland, 2e, Mme Honorat Paquin.

Gâteaux aux fruits: 1er prix, Mme J. Lacombe.

Gâteaux éponges: Mme Lacombe.

Biscuits gruau: 1er prix, Mme Phi. Dupuis.

Biscuits gingembre: 2e prix, Mme Phi. Dupuis, 3e, Mlle A. L'Heureux.

Chocolat: Mme Philippe Dupuis.

Corbeilles légumes: 1er prix, Mme E. Clément, 2e, Mme Hon. Paquin, 3e, Mme L.-J. Gravel.

Pantouffles tressées: 1er prix, Mme Langlois, 2e, Mme Paquin.

Blouses-tailleur pour Dames: 1er prix, Mme Langlois, 2e, Mme J.-O. Paquin.

Pantalon droit, garçon: 1er prix, Mme Honorat Paquin, 2e prix, Mme J.-O. Paquin, 3e, Mme Henri Laurendeau.

Poignées de cuisine: 1er prix, Mme Langlois, 2e, Mme Edmond Clément, 3e, Mme Maurice Paquin.

Sacs d'écoliers: 1er prix, Mme J.-E. Langlois, 2e, Mme Maurice Paquin, 3e, Mme Ed. Clément.

Oignons: 1er prix, Mlle Rita Lacombe, 2e, Mme H. Paquin, 3e, Mme J. Gravel.

Blé-d'Inde: 1er prix, Mme H. Paquin, 2e, Mlle Rita Lacombe, 3e, Mme L.-J. Gravel.

Patates: 1er prix, Mme Honorat Paquin, 2e, Mme Henri Laurendeau.

Fèves: 1er prix, Mme Honorat Paquin, 2e, Mlle Rita Lacombe.

Chou de Siam: 1er prix, Mme Henri Laurendeau.

Choux: 1er prix, Mlle Rita Lacombe, 2e, Mlle Caron.

Concombres: 1er prix, Mlle Rita Lacombe, 2e, Mme L.-J. Gravel.

Tomates: 1er prix, Mlle Caron, 2e, Mme H. Paquin, 3e, Mme L.-J. Gravel.

Betteraves: 1er prix, Mlle Rita

Lacombe, 2e, Mme H. Paquin, 3e, Mlle Caron.

Salsifil: 1er prix, Mme Gravel.

Carottes: 1er prix, Mlle Rita Lacombe, 2e, Mme L.-J. Gravel, 3e, Mme Honorat Paquin.

Conseres, boeuf: 1er prix, Mme L.-J. Gravel.

Conseres, fèves: 1er prix, Mme Gravel, 2e, Mlle Rita Lacombe, 3e, Mlle Léa Marchand.

Framboises: 1er prix, Mme L.-J. Gravel.

Ste-Ursule

JUBILE D'OR DE M. ET MME PHILIPPE RIVARD:—

M. et Mme Philippe Rivard ont été l'objet d'une fête inoubliable, le 19 août dernier, à l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage.

Le matin à 8.30 hres en l'église de la paroisse, magnifiquement décorée de glaiuels jaunes, le Rév. Père Georges-Marie Rivard c.s.s.r. fils des jubilaires, Père rédemptoriste à Aylmer, célébra une messe d'actions de grâces. Avant la cérémonie l'officiant présida au renouvellement des promesses de mariage.

Un joli programme de chant fut exécuté par M. et Mme Edouard Casaubon, le notaire J.-Elie Langlois, M. Antonin Laurendeau, M. Paul Baron, Viateur Lemyre. Mlle Jeannette Paquin touchait l'orgue.

M. Alphonse Gagnon de Louiseville, beau-frère du jubilaire et M. Wilfrid Pichette, frère de la jubilaire servaient de témoins. Mlle Madeleine Rivard, petite-fille portait une jolie corbeille dorée remplie de fleurs naturelles.

A la suite de la cérémonie religieuse, jubilaires et invités se rendaient à la maison paternelle où fut servi un dîner familial. Au début le Rév. Père bénit le gâteau, des mieux travaillé et très exquis, ayant pour forme un anneau et décoré de belles roses jaunes et de 50. Tous étaient ravis d'admiration en le voyant. Il fut fait par Soeur Candide, fille de M. J.-O. Lessard de Ste-Ursule, d'une habileté et d'un talent remarquable. Félicitons et apprécions aussi la générosité de Soeur Supérieure du couvent de la paroisse, à l'endroit

des jubilaires, qui leur en fit le cadeau accompagné de ses souhaits.

Après le banquet, trois petites filles des jubilaires firent des présentations, voici: Mlle Huguette Rivard fit la lecture de l'adresse; Mlle Thérèse Casaubon, une gerbe de fleurs naturelles; Mlle Hélène Désy, la bourse, généreusement remplie; ainsi que de nombreux et riches cadeaux qui furent offerts aux jubilaires.

Leur fils religieux, le Ré. Père Georges-Marie c.s.s.r., en termes élogieux remercia au nom des jubilaires tous ceux qui ont contribué au succès de cette fête, et toutes les personnes présentes pour leurs souhaits et cadeaux, et à son tour il se faisait l'interprète de toute la famille pour présenter ses souhaits. Son discours fut très apprécié. Après lui vint celui de M. Edouard Casaubon (gendre) et M. Maurice Désy (petit-fils) qui agissait comme maître de cérémonie. Ils furent très éloquents et fort applaudis. Après les allocutions, tous se retirèrent en face de la demeure des jubilaires où un photographe attendait avec son appareil pour prendre des photographies, souvenirs des noces d'or.

La journée se continua dans d'intimes réjouissances familiales entremêlées de chant; Mme Hervé Francoeur, fille aînée des jubilaires présenta ses voeux et fut applaudie avec sa chanson due à sa plume: Souhaits nuptials. Outre le chant il ne faut pas oublier la musique d'orchestre, composée de violonneux, guitaristes, deux joueurs d'accordéon et plusieurs joueurs de piano. Les déclamations n'ont pas manqué de nous distraire. Citons celles du Rév. Père Georges-Marie Rivard c.s.s.r., Mlle Madeleine Rivard, Thérèse Casaubon, Jacqueline Saucier, etc.

Les jubilaires avaient la joie de se voir entourés de leur neuf enfants: cinq filles: Mme Hrevé Francoeur (Claire), de St-Justin; Mme Epiphane Rabouin (Cécile), de St-Léon; Mme Gilles Désy (Annette) de St-Barthélemy; Mme Edouard Casaubon (Colombe), de Maskinongé; Mme Emmanuel Saucier (Yvette) de Louiseville et leurs époux; Mme Victorin Rivard (belle-fille) épouse de leur fils défunt; quatre fils: Alcide, Louis-Philippe, Rév. Père Georges-Marie c.s.s.r. et Maurice; leurs petits-enfants: Jean, André, Paul, Huguette et Madeleine Rivard; Maurice, Marthe, Claire, Jean-Guy, Pierre, Hélène, Françoise, Gérard, Dieudonné, Suzanne Désy; Thérèse, Pierre, Claire, Jacques-Aimé, Gilles, Marie, Hélène Casaubon; Jacqueline et Gilles Saucier; M. et Mme Alphonse Gagnon, Mme Henri Baril, M. et Mme Josephat Laurendeau, Mlle Flora Pichette; M. Wilfrid Pichette, M. et Mme Georges Pichette, M. et Mme Emile Pichette; M. et Mme Rosario Clément, M. et Mme Armand Lamirande, M. et Mme Bernard Teasdale, M. et Mme Martial Teasdale, M. et Mme Léo Pichette, M. et Mme Viateur Baril, M. et Mme Marc-Henri Gagnon, M. et Mme J.-Paul Pichette, Mlle Anita Pichette, J.-Paul Baril, Mlles Jeanne et Blanche Pichette, Simone Vadeboncoeur, M. et Mme Azarie Béland, Mlle Yvonne Charette, M. Alphonse Paquin, Mlle Gisèle Paquin.

Nos hommages et meilleurs voeux aux vénérés jubilaires.

Cinéma "Royal"

Louiseville, Qué. — Tél. 250

DIMANCHE, LUNDI, 16, 17 SEPTEMBRE

"WOMEN IN THE WINDOW"

Avec Edward G. Robinson et Joan Bennett

"LA PORTEUSE DE PAIN"

Reportage.

MARDI, MERCREDI, 18, 19

"TAKE IT BIG"

Avec Jack Haley et Harriet Hillard.

"WYOMING HURRICANE"

Avec Russel Hayden et Alma Carroll.

JEUDI, VENDREDI, 20, 21

"ALASKA"

Avec Kent Taylor, Margaret Lindsay et John Carradine

Film Français.

"JENNY"

SAMEDI, LE 22 SEPTEMBRE

"SAGEBRUSH TRAILS WEST"

Avec Bobby Clark et le champion du monde des cowboys junior, âgé de 13 ans.

"I COVER CHINA TOWN"

Avec Norman Foster et Elaine Sheppard.

MME O. MILLETTE, DE LOUISEVILLE, N'ETAIT PAS AU CINEMA ROYAL POUR ACCEPTER L'OFFRE DE \$100.00

La semaine dernière, le "PHOTO NITE" était présenté pour la première fois au Cinéma Royal de Louiseville et le nom de Mme Orphile Millette, de cette ville a été choisi. Par malheur, elle n'était pas présente pour accepter l'offre de \$100.00. Si Mme Millette eût été présente, la direction du "Cinéma Royal" lui aurait offert \$100.00 pour sa photographie.

Le Photo Nite est une nouvelle attraction qui sera présentée tous les jeudis soirs au Cinéma Royal.

Avec la coopération de toute l'assistance, et un petit concours sur la scène, un nom est choisi, et si la personne en question est présente, la direction du Cinéma Royal lui offre d'acheter sa photographie. — Il n'est pas nécessaire d'avoir avec soi sa photographie. Si votre nom est choisi, vous avez une semaine pour la produire.

Ce que vous devez faire pour participer au Photo Nite: vous enregistrer et être présent au Théâtre le Jeudi.

UN PROGRAMME DOUBLE TOUS LES SOIRS A 8 Hrs Les dimanches et fêtes, deux représentations à 7 hrs.

Dr Paul Gervais

RAYONS - X

Anesthésie au gas

Opérations d'amygdales à l'Hospice du Sacré-Coeur

BERTHIERVILLE



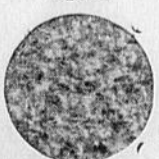
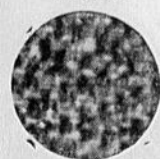
Notre bon encouragement nous permet de vous offrir ce qu'il y a de plus nouveau et de plus perfectionné en fait de

Nettoyage Français

NETTOYAGE Clairotone

Avant

Après



TEINTURERIE

ST-LAURENT
Louiseville, Tél: 154

ACHETEZ DES CERTIFICATS D'EPARGNE DE GUERRE

LE SAMEDI

J. - Eloi Gervais

AVOCAT

Berthierville: 63, rue De Frontenac, Tél.: 55

Montréal: 4 est, rue Notre-Dame, HA. 7206